



RESIDENCE MARIE LAURENCIN

Foyer de vie

114 rue du Temple

75003 PARIS

Tél. : 01 75 43 19 20 - Fax : 01 44 78 29 88

# Rapport d'activité 2016

## Résidence Marie Laurencin



Mur de mots – Réalisé par Pierre Broucqsaute, éducateur spécialisé, à l'occasion des 5 ans du foyer de vie

# SOMMAIRE

I.	<b>PRESENTATION DE LA RESIDENCE MARIE LAURENCIN</b> .....	p.3
II.	<b>FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE</b> .....	p.4
	La fête des 5 ans de la Résidence Marie Laurencin.....	p.5
III.	<b>L'ACTIVITE</b> .....	p.6
IV.	<b>CARACTERISTIQUES OU PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES</b> .....	p.12
V.	<b>L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF REALISE</b> .....	p.18
	La vie du collectif.....	
	A. Les temps informels, la vie du groupe :	
	projet de réaménagement du 2 <sup>ème</sup> étage.....	p.23
	B. Le rapport au corps.....	
	a. Mise en place d'une activité fitness et relaxation.....	
	b. L'intérêt de doubler les temps hebdomadaires d'activité coiffure.....	
	c. Projet d'adaptation des locaux de balnéothérapie.....	
	C. Les séjours.....	
	D. Tableau récapitulatif des activités.....	
VI.	<b>PARTENARIATS</b> .....	p.26
VII.	<b>PERSONNEL</b> .....	p.27
	1. Composition de l'équipe.....	
	2. Mouvements d'équipe.....	
	3. Remplacements.....	
	4. Formations.....	
	5. Réunions d'équipe.....	
VIII.	<b>PARTICIPATION DES RESIDENTS</b> .....	p.34
IX.	<b>LES SUITES DONNEES A L'EVALUATION INTERNE 2014</b> .....	p.36
X.	<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> .....	p.38

## I. PRESENTATION DE LA RESIDENCE MARIE LAURENCIN

La Résidence Marie Laurencin est un foyer de vie accueillant 20 adultes en situation d'handicap psychique. Elle est née de la rencontre entre la problématique du sanitaire, cherchant des projets viables de sortie de l'hôpital psychiatrique pour ses patients, et la problématique du médico-social, cherchant des alternatives aux structures d'hébergement à durée déterminée (type CHR). Projet co-construit par les Hôpitaux Saint-Maurice/EPS Esquirol et l'Œuvre Falret depuis 2003, la Résidence Marie Laurencin a ouvert ses portes en décembre 2010.

Le projet d'établissement de la Résidence Marie Laurencin repose sur l'idée de proposer à des personnes en situation de handicap psychique un espace dans lequel elles peuvent établir un véritable « chez soi », distinct du lieu de soins. En effet, les 20 résidents accueillis au Foyer de vie viennent d'horizons différents mais ont, pour la très grande majorité, connu un long parcours d'hospitalisations successives. L'équipe du foyer de vie porte donc une attention toute particulière à ce que les personnes accueillies investissent, souvent pour la première fois, un espace privatif bien à elles, tant sur le plan psychique que matériel, et parallèlement, qu'elles profitent des espaces communs d'échange et de socialisation qu'offrent la vie en collectivité.

La convention d'aide sociale, signée le 5 mai 2011 entre la DASES et l'œuvre Falret précise la mission du foyer de vie – Résidence Marie Laurencin en ces termes : *« L'association s'engage à recevoir dans son établissement des adultes âgés de plus de 20 ans, atteints de déficience psychique, avec ou sans trouble associé. 5 places sont réservées à des personnes de plus de 60 ans à l'admission, disposant d'une orientation de la CDAPH. L'association s'engage à leur fournir l'aide dont ils ont besoin pour appréhender des actes courants de la vie quotidienne. Les activités proposées aux adultes accueillis seront de nature à favoriser le développement de leur autonomie ainsi que leur insertion dans la vie de la cité. Le foyer structurera son action autour d'un travail individuel et collectif, porté par une équipe de professionnels et reposant sur un projet construit avec la personne ».*

La Résidence Marie Laurencin est située au 114 rue du Temple, dans le troisième arrondissement de Paris. Elle partage ce bâtiment avec deux services des Hôpitaux Saint-Maurice (le Service Psychiatrique A Domicile et le Centre d'Accueil Permanent du Pôle Paris Centre). Du 2<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> étage du bâtiment, la Résidence Marie Laurencin s'étend sur 4 niveaux avec 18 chambres équipées de WC et d'une douche (dont 2 chambres doubles), une pièce de vie collective et centrale au foyer nommée « salle des résidents », la salle de restauration et la cuisine, une salle de bain commune, une salle « des invités », une salle fumeur, l'infirmierie, les bureaux, quelques pièces techniques ou de stockage et la terrasse.

## II. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

2016 fut une année importante à la Résidence Marie Lournecin, celle de ses **5 années d'existence**. Ces 5 années auront permis à chacun de ses membres, résidents comme professionnels, de construire ensemble l'identité de l'établissement, une identité forte, marquée par la convivialité et une forme d'esprit de famille. Notre identité a été mise en valeur lors de deux temps particulièrement marquants cette année.

D'une part, en mars 2016, le foyer de vie a organisé **la fête d'anniversaire des 5 ans de la Résidence**. Cet événement a rassemblé les résidents, les professionnels, les familles, les partenaires, voisins et proches, actuels et anciens, mesurant ensemble avec fierté le chemin parcouru. Pour cette occasion, une résidente ouvrira la soirée par un discours, accompagnant ainsi celui du directeur et du Président de l'association (cf page 5), une chanson réécrite fut entonnée par tous (cf page 5), un grand apéro organisé par l'ESAT le Colibri et pour partie par le foyer, 5 années de moments de vie furent projeté en photos et ce fut l'occasion de danser, avant de laisser un témoignage dans une bulle dessinée par éducateur du foyer également artiste, sur un grand mur de l'escalier (cf couverture du présent rapport). Ce moment fut à l'image de ce qu'est le foyer : convivial, drôle, parfois un peu décousu, mais toujours chaleureux.

D'autre part, **le projet d'établissement s'est réécrit en 2016** et a permis de coucher sur papier ce qui a forgé notre identité. En effet, ces 5 années écoulées auront permis aux résidents et aux professionnels de réciproquement se découvrir, expérimenter, se réajuster, avant de trouver une forme de rythme de croisière qui est le quotidien de la résidence : des moments de partage, des repas, des départs en vacances toujours plus loin, du soutien et des ambitions.

**Des ambitions, il y en eut beaucoup en 2016** : deux résidents aux parcours peu évidents ont ainsi fait leur entrée au foyer de vie cette année. L'un avait un parcours de rue, de prison, d'hospitalisation et accédait ici pour la première fois à un chez lui, à 52 ans. La seconde avait toujours vécue repliée, en famille, et faisait le pari de l'indépendance en arrivant en foyer. Enfin, une résidente, admise en 2012, s'est lancée fin 2016 dans un projet de vie de couple au domicile de son compagnon, nous montrant ainsi qu'un idéal ne reste pas forcément un rêve, si on se donne les moyens de l'accompagner.

Enfin, **5 années de vie au foyer c'est une tranche de vie, de vie professionnelle aussi**. Cette année a donc été l'occasion pour certains professionnels présents depuis l'ouverture d'évoluer vers d'autres fonctions, d'autres postes, d'autres projets personnels, l'anniversaire du foyer venant clôturer aussi leur expérience parmi nous. L'année 2016 est donc celle du turn over le plus important que l'équipe de l'établissement ait connu depuis 2010, l'année de l'ouverture.

C'est l'ensemble de ces événements et expériences qui vont faire l'objet du présent rapport d'activité.

## FETE DES 5 ANS DE LA RESIDENCE MARIE LAURENCIN

### Discours d'ouverture de la fête

#### des 5 ans du foyer

#### Nathalie, résidente depuis 2011



En ce grand jour des cinq ans de la fête du foyer, nous vous invitons à partager ce moment et à profiter du buffet et de la musique.

Le foyer nous a apportés à chacun et à chacune un partage, une convivialité, des moments durs et d'autres moins durs, des moments d'amitié et d'engueulades. On peut dire que c'est notre deuxième famille ici. Le personnel est extra, il prend en compte les particularités de chacun dans leurs doutes, leurs moments d'angoisse et les moments de joie.

Finalement nous sommes très heureux que vous soyez là et nous vous souhaitons un agréable moment en notre compagnie.

### CHANSON POUR LA FETE DES 5 ANS DU FOYER

#### Sur la musique de « A nos actes manqués », Jean-Jacques Goldman

A toutes ces années traversées dans ce foyer,  
Tous ces bons moments que nous avons partagés,  
Dès 2010 nous nous sommes rencontrés,  
Et l'aventure a commencé...

D'la salle à manger où l'on débute la journée,  
A la balnéo où l'on se fait bichonner,  
En salle des résidents pour toutes activités,  
A tous ces espaces transformés...

*Refrain : « aux cinq ans du foyer !! »*

Aux projets de vie qu'ensemble on a construits,  
A l'infirmerie où l'on soigne les soucis,  
Des rendez vous au CMP, au p'tit café,  
A tous ces moments privilégiés...

Des silences aux fous rires qui nous ont rapprochés,  
Des sorties aux vacances où nous sommes allés,  
Des gouters aux visites studio, un chez soi s'est créé  
Ainsi nos liens se sont tissés...

*Refrain : « aux cinq ans du foyer !! »*

D'un jour à la mer, les voyages ont débuté,  
Ensemble vers la Corse nous avons vogué,  
De Bruges à Londres, l'Espagne nous a appelés,  
L'avion, le train nous ont transportés...

A tout ce qui nous arrive enfin au foyer,  
A toutes les fêtes que nous avons célébrées,  
A nos apéros, nos gouters pour s'amuser,  
Tous ensemble continuons à rêver...

*Refrain modifié : « La famille du foyer !! ».*

### III. L'ACTIVITE

L'année 2016 aura été marquée par le départ de deux résidents, chacun réorienté sur des lieux de soins, plus contenant. En conséquence, deux résidents auront été admis en 2016, l'une quittant pour la première fois le domicile familial en intégrant le foyer, et le second bénéficiant pour la première fois d'un chez-soi, après une vie d'errance, de séjours en hôpital psychiatrique et en prison. Ces deux admissions étaient donc ambitieuses, revêtant la forme d'un réel pari à relever, non seulement par deux futurs résidents mais aussi par les équipes soignantes les ayant orientés et par l'équipe du foyer de vie.

#### Suivi des entrées et sorties en 2016 :

(a) Nb de personnes présentes au 01/01 de l'année	20
(b) Nb de personnes entrées dans l'année	2
(c) Nb de personnes sorties dans l'année	2
(d) Nb de personnes présentes au 31/12 de l'année (d)=(a+b-c)	20
(e) Nb total de personnes accueillies entre le 01/01 et le 31/12 (e)=(a+b)	22

#### **Sorties :**

Un résident a quitté l'établissement le 31 janvier 2016, après deux années passées au foyer de vie. Son admission à la Résidence Marie Laurencin, à l'âge de 42 ans, représentait sa première expérience de vie en dehors du cercle familial où il avait connu une totale liberté et une absence de règles qu'il imposait à sa famille. Régulièrement, ces excès au domicile familial le conduisaient à l'hôpital, où il profitait fortement du cadre strict et contenant du service fermé. Le cadre du foyer de vie représentait sans doute un compromis entre liberté et contenance, entre-deux difficile à appréhender pour lui. Trop en difficulté au foyer, en lien avec sa famille, son équipe soignante et sa curatrice, il a intégré fin janvier 2016 une structure médicalisée dans laquelle son adaptation reste difficile mais où le cadre, plus proche de l'hôpital, semble malgré tout plus « clair » pour lui.

Un second résident a quitté le foyer en mars 2016. En effet, ce jeune résident, âgé de 23 ans à son arrivée au foyer en 2014, a intégré après deux années d'accompagnement houleuses, un lieu de soin (une clinique institutionnelle). Son arrivée au foyer était sa première tentative d'intégration à un lieu non soignant après un déjà long parcours d'hospitalisations successives dans différents services accueillant de jeunes adultes. Malheureusement, encore difficilement stabilisé à son jeune âge, son

envahissement par des angoisses massives a été crescendo. En dépit du dispositif inédit d'accompagnement mis en place afin de canaliser ces angoisses et garantir une cohérence d'action par les différents intervenants de son accompagnement (dont un suivi par le dispositif d'accueil des familles du CMP qui a été proposé à tous les intervenants gravitant autour du résident et de ses projets des entretiens réguliers pendant plusieurs années), ce résident a souhaité quitter le foyer de vie au profit d'une clinique institutionnelle en province qu'il a intégré en avril 2016.

### **Demandes d'admissions :**

Durant l'année 2016, la Résidence Marie Laurencin aura reçu 33 demandes d'admissions, la forte hausse du nombre de demandes d'admission connue en 2015 (le nombre de demande avait doublé, passant d'une vingtaine à 40 demandes sur l'année) tend donc à redescendre.

Sur ces 33 demandes, seule une vient des Hôpitaux Saint-Maurice, notre partenaire « historique » et auquel 12 des 20 places du foyer de vie sont réservées. Ce faible taux d'orientation s'explique toujours par notre étroite collaboration avec les hôpitaux Saint-Maurice qui sont informés de notre liste d'attente et des perspectives de sorties du foyer à moyen ou long terme. Ce fonctionnement permet de ne travailler le projet d'admission en foyer de vie qu'avec un nombre de patients ayant réalistement des chances de bénéficier d'une place à un moment donné.

### **Entrées :**

Deux résidents ont fait leur entrée à la Résidence Marie Laurencin en 2016.

Le premier a intégré le foyer de vie officiellement le 21 mars 2016, après une première semaine d'essai le 8 mars, suivie d'une semaine de retour à l'hôpital pour y faire un point d'étape. C'était la première fois que le foyer de vie organisait ainsi une admission en deux temps. En effet, le parcours de ce futur résident nous semblait nécessiter qu'un temps de réflexion soit pris, tant pour lui que pour l'équipe du foyer de vie, avant de se lancer dans admission officielle. Ce résident, âgé de 52 ans, n'avait connu à son arrivée au foyer que la rue, entrecoupée de périodes d'enfermement prolongé, soit en prison, soit en service fermé de psychiatrie. Un geste hétéro-agressif très grave l'avait conduit à un séjour long en prison. A sa sortie d'incarcération, à la rue et sans suivi, la menace d'un nouveau geste grave le conduisit une seconde fois en prison. Jugé alors pénalement irresponsable, il arrivera enfin dans un circuit de soin par une hospitalisation judiciaire en psychiatrie. C'est dans ce contexte que la candidature de ce patient, encore en hospitalisation judiciaire, nous arrivera. Comment une personne n'ayant connu que la contrainte totale de l'enfermement ou la forme de liberté totale que peut représenter la rue peut s'aménager un compromis entre règles et indépendance, dans un lieu de vie tel que le nôtre ? Comment apprendre à y vivre et non plus à survivre ? Comment peut réagir une équipe face à la perspective d'accueillir une personne ayant ce type de parcours ? Autant de questions suscitées par cette situation et qui ont abouti à cette admission en deux temps.

Une seconde résidente a fait son entrée au foyer de vie mi-avril, soit seulement 15 jours après le départ du résident précédent. Deux facteurs ont rendu possible cette entrée « expresse ». Premièrement, les deux départs de 2016 étaient programmés, puisqu'il s'agissait d'un travail de réorientation des deux résidents sur d'autres structures. Une échéance avait même été donnée pour ces deux départs, permettant de travailler en amont un projet d'admission pour un candidat.

Deuxièmement, cette résidente fit son entrée en 2016 mais après l'échec d'une première admission en 2014. En effet, à la dernière minute, cette candidate avait renoncé à intégrer le foyer, ne se sentant pas en capacité de quitter le domicile familial dans lequel elle avait jours vécu avec sa mère. En dépit de son abandon de la procédure d'admission en 2014, nous avons continué, elle comme ses soignants du CMP, de maintenir vivant le projet d'entrée à la Résidence. Notamment, ses infirmiers référents au CMP ont réalisé un grand travail d'accompagnement sur l'extérieur, de stimulation afin de sortir leur patiente de son repli et l'aider à aller vers l'autre, le foyer entre autres. Son médecin psychiatre a permis qu'une hospitalisation dans un service spécialisé dans la réévaluation du traitement soit possible afin d'essayer de favoriser une meilleure stabilité psychique de notre future résidente. Et le foyer, en parallèle, a poursuivi le lien, a rendu les rencontres possibles, indépendamment de la réalité des places disponibles. C'est ainsi que lorsqu'une place s'est libérée, cette candidate résidente s'est sentie davantage prête à franchir le pas, après deux années de préparation.

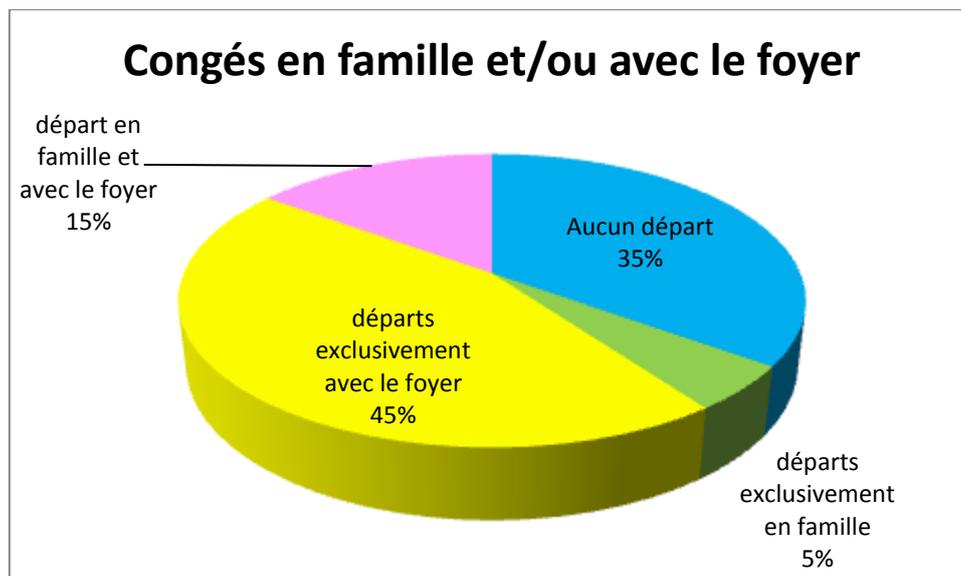
## Taux d'occupation

Pour l'année 2016, le **taux d'occupation réalisé est de 99,18%**, soit 7260 journées réalisées. Le taux est donc en forte hausse par rapport à 2015 (95%), ce qui s'explique par la courte durée de vacance de place suite aux deux sorties de l'année. Cette modification de la durée nécessaire avant de réaliser une admission s'explique notamment par le changement en 2015 de la procédure d'admission du foyer de vie et de sa mise en œuvre en 2016.

En effet, le foyer de vie rencontre désormais en entretien un certain nombre de candidats du secteur de manière régulière, afin de faire avec eux un point d'étape sur leurs motivations à intégrer le foyer de vie, et ce, indépendamment de la réalité des places à pourvoir. Cette manière de procéder nous permet de nous apprivoiser progressivement, rendant ainsi moins anxiogène le déménagement le jour où une place vient à se libérer. Toutefois, ce fonctionnement reste acrobatique car il convient de trouver le juste équilibre dans le rythme de ces rencontres afin de ne pas nourrir l'espoir d'un candidat dont le délai d'attente pourrait être de plusieurs années. Charge à nous d'ajuster le rythme de ces rencontres aux perspectives réelles d'admission que nous commençons à mieux maîtriser grâce à notre recul de 6 années de fonctionnement et à notre bonne connaissance des situations individuelles et projet de chacun de nos résidents.

	Nombre de journées théoriques	Nombre de journées prévues	Nombre de journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	620	589	620	100%
Février	580	551	551	95%
Mars	620	589	599	96,61%
Avril	600	570	590	98,33%
Mai	620	589	620	100%
Juin	600	570	600	100%
Juillet	620	589	620	100%
Août	620	589	620	100%
Septembre	600	570	600	100%
Octobre	620	589	620	100%
Novembre	600	570	600	100%
Décembre	620	589	620	100%
<b>TOTAL 2016</b>	<b>7320</b>	<b>6954</b>	<b>6906</b>	<b>99,18%</b>

## Absences pour congés ou week-end



En 2016, **13 résidents ont quittés le foyer pour un séjour, avec ou sans l'établissement, soit 1 de plus qu'en 2015 et 4 de plus qu'en 2014, ce qui confirme la hausse des départs en vacances en lien avec le travail de l'équipe d'ouverture et de dynamisation.**

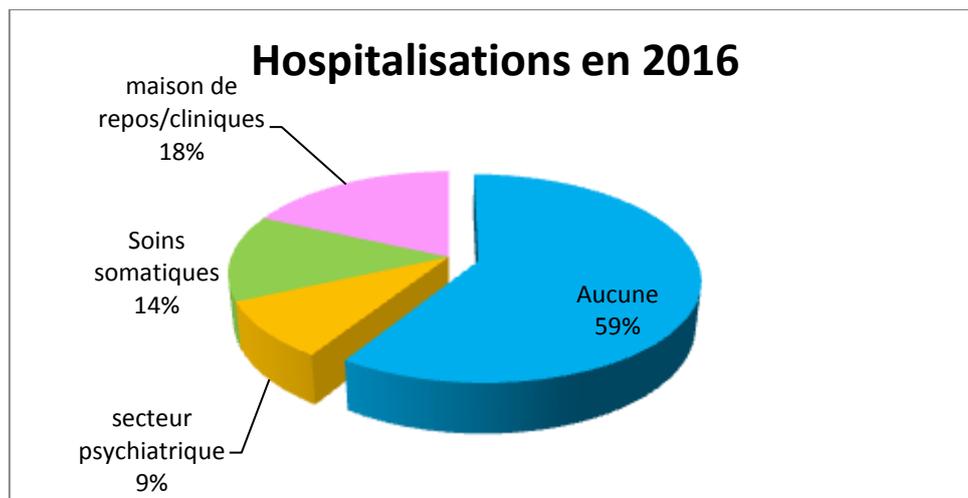
Sur les 13 résidents, 12 sont partis par l'intermédiaire du foyer de vie. 3 de ces 12 résidents sont partis à la fois avec le foyer de vie et en famille. Enfin, une résidente n'est partie qu'en famille, celle-ci éprouvant une grande difficulté à sortir à l'extérieur, ne serait-ce que pour une sortie de quelques heures, sauf si cette sortie est accompagnée par la famille.

Comme l'année dernière, **les séjours en famille sont de plus en plus longs**, puisque la durée moyenne de vacances en familles est de 9 jours. Pour deux des 4 résidents concernés, il s'agit de séjour avec un frère ou une sœur. On peut émettre l'hypothèse que ces séjours plus longs sont rendus possibles par une meilleure autonomie, favorisée peut-être en partie par le travail d'accompagnement et l'habitude du collectif permis par le foyer de vie.

**Concernant les séjours avec l'établissement, comme l'année passée, 9 des 13 résidents qui en ont bénéficié ne seraient pas partis en vacances sans ces opportunités.** Cette donnée confirme l'isolement familial ou affectif que vivent un certain nombre de personnes accueillies et renforce notre conviction dans la nécessité de proposer un cadre de vie le plus chaleureux et familial possible.

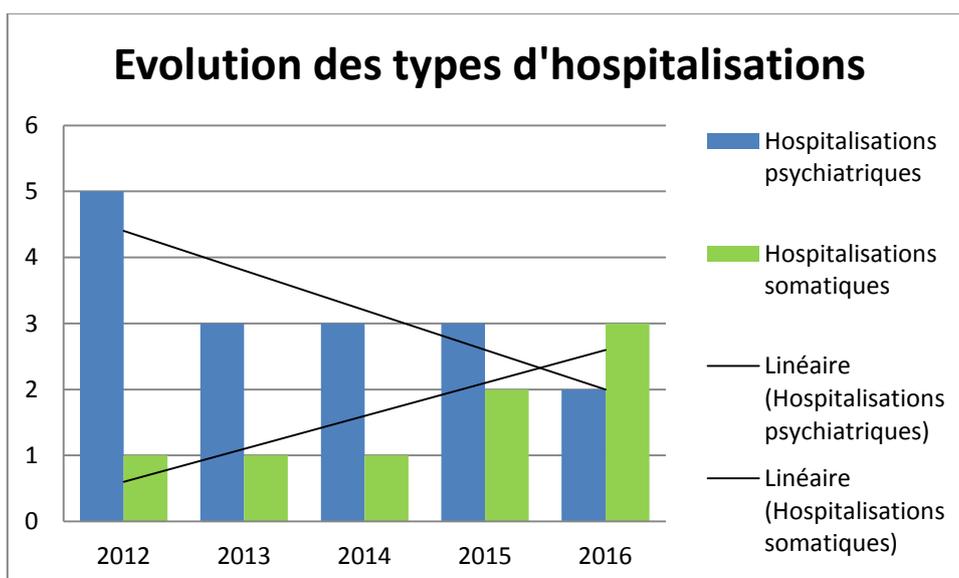
**A noter que cette année encore, même si la participation aux séjours reste forte et en constante évolution positive, 7 des 20 résidents du foyer de vie n'ont pas pu quitter le foyer, ne serait-ce que pour une nuit, faute de se sentir en mesure, pour le moment, de passer une nuit en dehors du cadre rassurant que leur offre leur domicile dans l'établissement.**

## Absences pour hospitalisation



Le nombre d'hospitalisations réalisées en 2016, tout type d'hospitalisations confondues (psychiatrie, somatique et maison de repos) est stable puisque **41% des résidents ont été hospitalisés cette année** (40% en 2015), dont **9% seulement en secteur psychiatrique**, 18% en maison de repos et 14% en soins somatiques

Toutefois, une donnée nouvelle peut être relevée : nous notons une **baisse significative des hospitalisations sur la psychiatrie de secteur** (plus de deux fois moins d'hospitalisations psychiatriques qu'il y a 5 ans) contre une **augmentation significative des hospitalisations à l'hôpital général dans le cadre d'une décompensation somatique** (3 fois plus fréquentes qu'il y a 5 ans).



La baisse des hospitalisations en service de psychiatrie peut s'expliquer d'une part par le travail d'accompagnement des résidents par l'équipe du foyer de vie qui favorise sans aucun doute un bien être et une meilleure stabilité des résidents. D'autre part, le partenariat étroit de la Résidence avec les différentes structures ambulatoires du secteur (CMP en tête mais aussi équipe mobile de psychiatrie du secteur ou Centre d'Accueil Permanent) favorisent la prévention des rechutes et le maintien à domicile dans les périodes difficiles. Enfin, le recours plus régulier aux maisons de repos ou cliniques en amont des phases aiguës (2 à 3 résidents concernés il y a 5 ans contre 3 à 4 résidents aujourd'hui) permettent également de juguler la crise et d'éviter l'hospitalisation en service de psychiatrie classique à plus long terme.

L'augmentation nette des hospitalisations somatiques s'explique quant à elle en partie par le fait que les résidents vieillissent (56 ans de moyenne d'âge fin 2016), et ce, sans doute plus prématurément que la moyenne des individus en raison de la précarisation de leur santé générale liées aux troubles psychiques (consommation médicamenteuse et ses effets sur le long terme, tabac, poids...). Ainsi, 3 résidents ont été hospitalisés via les urgences ou directement en médecine en 2016 pour 5 séjours au total. Deux des trois pathologies somatiques concernées sont résolues avec une vigilance accrue à avoir pour l'une des deux. En revanche, la troisième pathologie est neurologique et fait toujours l'objet d'investigations en 2017.

#### IV. CARACTERISTIQUES OU PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

##### 1. Tableau récapitulatif des résidents en 2016 :

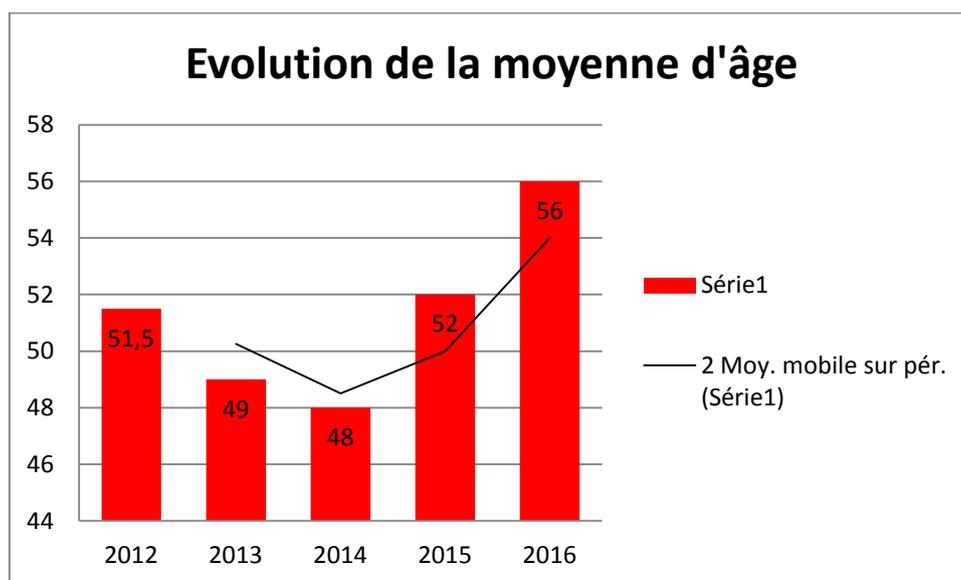
Date entrée au foyer de vie	Date de sortie du foyer de vie	Sexe	Age	Situation familiale	Situation d'hébergement avant l'admission	Tutelle/ Curatelle	Réhospi-talisation en 2016	Type de co-référent au foyer de vie (selon autonomie)	Activités en journée hors foyer	Projet d'orientation en cours
15/12/10		F	57	Célibataire	Famille accueil	Oui par association	Clinique/somatique	AMP		Structure médicalisée
23/03/16		H	53	Célibataire	EPS Esquirol	Oui par association		ME	HDJ	
22/12/10		F	55	Célibataire	Clinique	Oui par association		AMP	HDJ	
22/12/10		H	65	Célibataire	Foyer post-cure	Oui par association		ME		
24/12/10		H	66	Célibataire	Hôtel social	Oui par association	Somatique	AMP		
27/12/10		H	42	Célibataire	EPS Esquirol	Oui par association	Clinique	ME	HDJ + GEM	Insertion à long terme
29/12/10		F	57	Célibataire	Hôtel social	Oui par association		AMP		
03/01/11		F	47	Célibataire	EPS Esquirol	Oui par association	Psychiatrie	ME		
05/01/11		H	58	Célibataire	EPS Esquirol	Oui par association		ME		
12/01/11		F	65	Célibataire	Famille	sans	Clinique	AMP		
09/02/11		F	68	Célibataire	CHRS	sans		ME		
14/02/11		F	47	Divorcée, 1 enfant	CHRS	Oui par association		AMP		
18/02/11		F	66	Divorcée	CHRS	En cours	Psychiatrie	ME		EHPAD
06/05/11		F	52	Célibataire	Famille	Oui par association	Clinique+somatique	ME	HDJ	
11/07/12		F	53	En couple	Hôtel social	Oui par association		AMP	Club	Appart./vie de couple
01/07/13	30/03/16	M	26	Célibataire	Lieu de soin	sans		ME	HDJ	Lieu de soin
07/11/13	31/01/16	M	42	Célibataire	Famille	Oui par association		ME		Lieu de soin
04/08/14		F	56	Célibataire	Lieu de soin	Oui par association	Somatique	ME		
15/07/15		H	58	Célibataire	Hôtel social	Oui par association		ME		
23/11/15		H	59	Séparé, 1 enfant	EPS Esquirol	Oui par association		ME	HDJ	Appart à LT
23/11/15		H	52	Célibataire	Appartement	sans		ME		
11/04/16		F	46	Célibataire	Famille	Oui par la famille		ME	HDJ	

## 2. Caractéristiques des résidents en 2016

### Répartition par sexe :

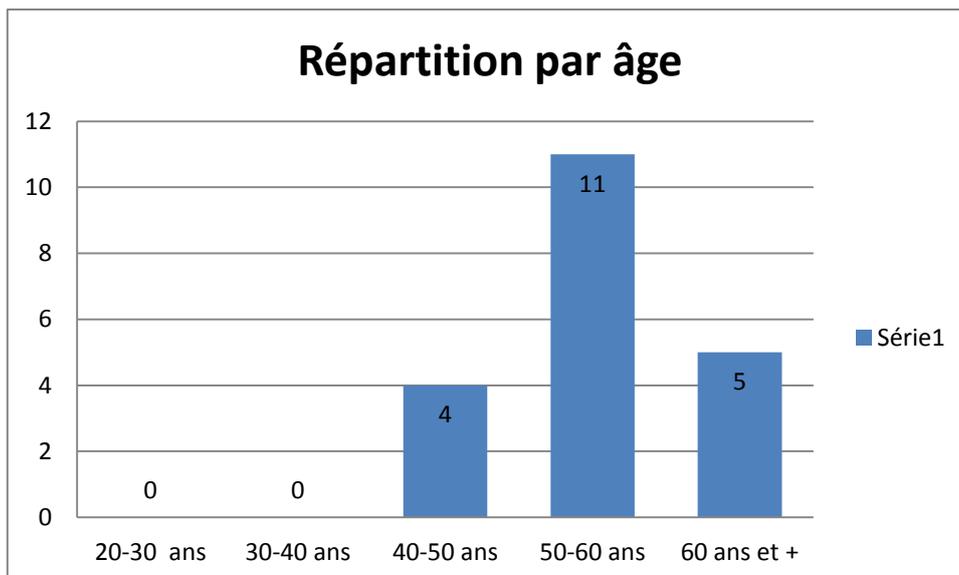
Fin 2016, le foyer de vie avait creusé de nouveau l'écart hommes/femmes en repassant à 12 femmes accueillies contre 8 hommes. Cet écart sera de courte durée puisque dès janvier 2017, nous reviendrons à 11 femmes et 9 hommes. Cette donnée reste un point de vigilance même si, avec seulement 20 résidents, il reste difficile d'avoir un équilibre parfait. De plus, une sélection des admissions sur ce critère semblerait dommageable aux résidents, l'équipe du foyer de vie préférant s'attacher au projet de chaque candidat et admettre les personnes pour lesquelles l'admission à la résidence représente une réelle opportunité dans le parcours plutôt que de privilégier des critères de sexe ou d'âge qui correspondraient à nos besoins ou attentes, au risque de se trouver à admettre des personnes moins prêtes à vivre une étape foyer de vie dans leur parcours.

### Répartition par âge :



**L'âge moyen des résidents en 2016 est de 56 ans. Il est en très forte hausse depuis 2014.**

Nous continuons d'observer le caractère assez incontournable de cette moyenne d'âge plutôt élevée au foyer de vie. En effet, d'une part, **les jeunes résidents ont davantage d'envies d'insertion, que ce soit professionnelle ou personnelle** (souhait de pouvoir emménager en appartement, de vivre en couple...), ce qui les amène à ne pas envisager une entrée éventuelle en foyer de vie à court ou moyen terme et génère des demandes d'admission de personnes plus âgées. D'autre part, **les jeunes résidents sont également moins bien stabilisés sur le plan de leur symptomatologie** (difficulté à accepter la maladie, le traitement...), avec en conséquence des orientations plutôt sur des lieux de soins (type clinique psychiatrique institutionnelle). C'est le cas des deux personnes qui ont quitté le foyer de vie en 2016. Elles ont respectivement 26 et 42 ans et nous ont quittés pour des lieux de soins, cédant leur place à deux résidents âgés de 46 et 53 ans.



**Nous accueillons donc aujourd’hui 16 personnes âgées de plus de 50 ans sur les 20 résidents accueillis.** Cette donnée implique d’avoir une vigilance accrue au niveau somatique (nous avons noté page 12 l’augmentation des hospitalisations somatiques au fil des ans contre la baisse des hospitalisations psychiatriques) et une réflexion sur l’adaptation des conditions de vie des résidents vieillissants. Ce travail, ainsi qu’un début de réflexion sur les limites de l’accompagnement au foyer de vie, a commencé à l’occasion de la réécriture du projet d’établissement en 2016 (cf page 48).

#### Situation familiale – vie de couple :

**En 2016, deux résidents sont parents d’enfants majeurs.**

**Deux résidentes ont établi une relation de couple avec un partenaire extérieur au foyer de vie.**

**L’une d’elles a décidé, le 1<sup>er</sup> décembre 2016, de donner sa lettre de préavis, comme prévu dans le contrat de séjour, afin de quitter le foyer de vie au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour emménager chez son conjoint.** Un an plus tôt, nous évoquions dans le rapport d’activité 2015 les questions que posaient l’accueil de cette résidente, profitant peu du dispositif foyer de vie. En effet, elle passait ses journées et ses repas à l’appartement de son conjoint où elle cuisinait, faisait les courses, le ménage etc, en toute autonomie. Régulièrement le week-end, elle y passait des nuits. Cette situation interrogeait tant la résidente elle-même que l’équipe du foyer de vie, se demandant si le maintien de sa place au foyer avait du sens et s’il ne fallait pas l’accompagner vers une vie encore plus autonome, voire même vers un emménagement total avec son conjoint, comme elle avait pu l’évoquer au moment de la réactualisation de son projet individualisé. Dans le même temps, il semblait il y a un an que c’était le fait de garder cette possible liberté d’avoir son chez elle, indépendamment de son conjoint, qui garantissait à l’un comme à l’autre une bonne stabilité psychique et une bonne qualité de moments partagés. En effet, leur équipe soignante avait pu pointer à l’occasion des rencontres autour de son projet combien il restait nécessaire de les protéger en leur offrant des alternatives au fait d’être ensemble au vu de leur passé de couple houleux.

Durant l'année 2016, nous avons donc continué d'accompagner cette résidente en temporisant son souhait de vie de couple, tout en le prenant sérieusement en considération et en travaillant les préalables à celle-ci. Le 1<sup>er</sup> décembre 2016, elle choisit toutefois de précipiter son emménagement avec son conjoint en donnant sa lettre de préavis, comme le prévoit le contrat de séjour, fixant ainsi son départ au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Rapidement, sa décision suscitera des réactions vives chez tous les intervenants de sa prise en charge, chacun mettant son curseur à un niveau différent de la ligne allant de la prise de risque au devoir de protection. En équipe, partant du constat de la légitimité de son souhait de vie de couple, de sa stabilité psychique mieux consolidée depuis deux ans et surtout de sa liberté de choisir son lieu de vie, qu'elle souffre de troubles psychiques et soit sous curatelle ou non, nous l'avons soutenue dans son projet. Son référent au foyer développera page 24 les effets de cette confiance donnée et de cette prise de risque assumée sur le lien qui perdure aujourd'hui, entre elle et nous.

### **Ressources :**

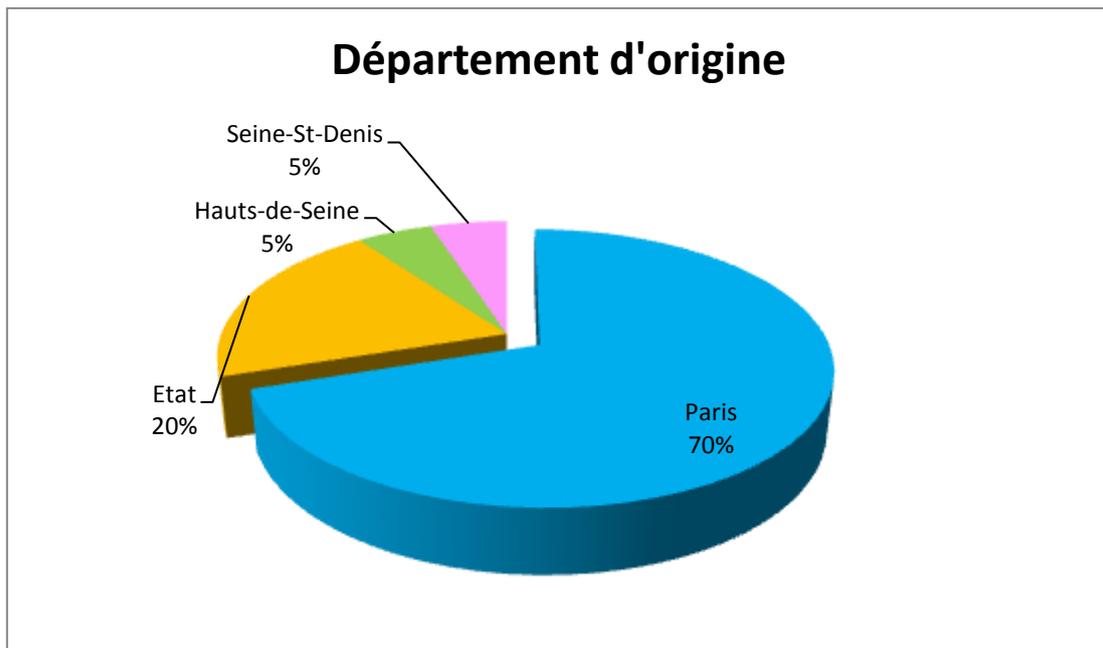
**70% des résidents en 2016 bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapés.** Désormais, 4 résidents perçoivent une retraite et 2 résidents une pension d'invalidité.

### **Mesure de protection :**

En 2016, nous avons, comme les années précédentes, 75% des résidents sous curatelle ou tutelle et 25% ne bénéficiant pas de mesure de protection.

Une demande de mise sous protection de l'une des résidentes, âgée de 66 ans, est actuellement à l'étude par le tribunal. Ce projet de mesure de protection était déjà mentionné dans le rapport d'activité de 2015 comme étant au travail, l'équipe du foyer accompagnant la résidente concernée à prendre conscience de la nécessité de cette démarche. La demande a été déposée il y a maintenant un an et pourtant, à ce jour, en dépit de son caractère de relative urgence, le dossier n'a toujours pas été traité. Cette résidente se trouve désormais dans une situation très problématique, des troubles cognitifs avec pertes de mémoire s'ajoutant à sa pathologie psychiatrique ancienne. Elle est de plus en plus perdue dans son suivi administratif et dans son budget, confondant les euros avec les francs et les anciens francs. Dans ce contexte, ses économies d'une vie passée à travailler en ESAT fondent, situation qui se trouve aggravée par la pression qu'exerce sur elle son frère toxicomane. Ce dernier lui demande de l'argent quasi quotidiennement, ce qu'elle ne sait plus gérer, prise dans le chantage affectif qu'il exerce d'une part et, d'autre part, perdue dans ses repères temporels, ce qui ne lui permet plus de poser une limite (ne sait jamais plus ni qu'elle est la dernière fois où elle lui a donné de l'argent, ni combien cela représentait, ce qui l'amène à continuer de lui donner sans cesse).

### Admission à l'aide sociale :



**Au 31/12/2016, les 20 résidents du foyer de vie sont parisiens d'origine ou d'adoption.**

Pourtant, seuls **70% des résidents sont reconnus comme relevant du département de Paris**. Sur ces 14 résidents officiellement reconnus parisiens, seuls 13 résidents sont admis à l'aide sociale du département de Paris soit 65 % des résidents. En effet, un résident est bien reconnu comme parisien par le département mais n'est pas admis à l'aide sociale, finançant seul sa place au foyer de vie, sans contribution de l'aide sociale, du fait de ressources personnelles très importantes.

En outre, **4 résidents relèvent d'un financement de l'Etat, faute d'adresse de secours trouvée dans Paris** : deux d'entre eux ont été des dizaines d'années SDF dans les rues de Paris, une autre a vécu 30 ans dans un CHRS dans le 15<sup>e</sup> et enfin la quatrième a été hospitalisée plus de 20 ans sur le secteur d'hospitalisation de Paris Centre sans que, à son admission au foyer de vie, sa dernière adresse à Paris puisse être retrouvée.

Enfin, deux résidentes relèvent respectivement des départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, l'adresse de leur famille ayant été considérée domicile de secours malgré 30 années pour l'une et 15 années pour l'autre passées dans un CHRS parisien.

## V. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET EDUCATIF REALISE EN 2016

### La vie du collectif

Comme chaque année, la Résidence Marie Laurencin a maintenu ses activités existantes, réajustées en fonction de la demande des résidents, et a proposé de nouvelles activités.

Les attentes et besoins sont restés plus particulièrement forts dans trois domaines distincts que nous allons aborder en détail dans le présent rapport : les temps informels de vie du groupe, le rapport au corps et les séjours.

#### **A. Les temps informels, la vie du groupe : projet de réaménagement du 2<sup>ème</sup> étage**

Ouvert en décembre 2010, la résidence Marie Laurencin s'étend du 2<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> étage d'un bâtiment qu'elle partage avec deux services des Hôpitaux St Maurice (situés au RDC et au 1<sup>er</sup> étage). Dès l'admission des premiers résidents, ce foyer tout en hauteur a rendu difficile la rencontre des résidents entre eux et la rencontre des résidents avec les professionnels. En effet, les chambres sont situées au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage, alors que les bureaux de l'équipe sont situés au 2<sup>ème</sup> étage et la salle de restauration (seul espace collectif du foyer) au 5<sup>ème</sup> étage.

Pour éviter que cette verticalité des espaces ne favorise le repli sur soi inhérent à la maladie psychique, l'équipe a choisi de faire évoluer la destination des pièces. Un an après l'ouverture, la salle de réunion du 2<sup>ème</sup> étage est supprimée au profit d'une salle des résidents. Cet espace a l'intérêt de se situer face au bureau des professionnels et au centre du 2<sup>ème</sup> étage, soit au niveau d'accueil des visiteurs. Un canapé, une table et des chaises, une cafetière en libre service, une petite bibliothèque en autogestion par les résidents et un point internet ont été mis à disposition dans cette salle, ouvrant un espace de liberté aux résidents. Rapidement, les professionnels ont également fait vivre ce local en y provoquant des rencontres conviviales entre les résidents par le biais d'activités hebdomadaires : activité internet, cuisine, couture, activités créatives, musique, journal, cinéclub, 2 goûters par semaine, 2 pauses cafés par semaine etc...

Un couloir sépare cette salle des résidents du bureau des professionnels. Dans ce couloir, une petite banquette a trouvé sa place, permettant initialement aux visiteurs d'attendre d'être reçus. Rapidement, les résidents ont pu se l'approprier, cette banquette étant un point stratégique pour voir ce qui se passe dans la salle des résidents et évaluer si on a envie d'y entrer et de prendre part à l'activité, voir qui arrive et repart de l'étage avec une vue sur l'ascenseur, et être au plus près de l'équipe dont le bureau jouxte la banquette. Puis, un comptoir récupéré sur le trottoir a été disposé dans le couloir, face à cette banquette, ouvrant alors chez les résidents la possibilité de se rêver barman ou commerçant... avant qu'un autre établissement de l'association ne nous cède un vrai bar de bistro, trop petit pour leur plus de 50 résidents mais parfait pour nous.

En 5 ans, cette salle des résidents et le couloir du 2<sup>ème</sup> étage sont devenus le cœur du foyer, l'espace où tout se passe, le lieu d'une vie « comme avant la maladie » où on peut se faire son café et le déguster assis sur le canapé, les pieds sur la table basse... Cette image qui peut nous paraître anodine est loin d'avoir été pourtant le quotidien de nos résidents qui, avant leur entrée au foyer, avaient connu pour 75% d'entre eux un parcours de soins de plusieurs dizaines d'années en hôpital

psychiatrique. Aussi, il nous est apparu comme primordial de continuer de développer cet axe de travail au foyer : permettre aux résidents de retrouver les petits plaisirs d'une vie passée tout en reprenant des responsabilités, de se sentir de nouveau chez soi quelque part, la salle des résidents se révèle en être un support quotidien à la Résidence Marie Laurencin.

Dans ce contexte s'est construit en 2016 le projet de transformation de la salle des résidents autour de deux axes : l'agrandissement de la salle des résidents en récupérant la salle café des professionnels mitoyenne et l'ouverture de la salle des résidents sur le fameux couloir du 2<sup>ème</sup> étage avec la mise en place d'un atelier cafétéria géré par les résidents.

En effet, la salle des résidents actuelle ne permet pas, avec ses 25m2 environ, d'accueillir simultanément les 20 résidents et 5 professionnels présents chaque jour. La suppression de la salle café des professionnels, mitoyenne de la salle des résidents, témoigne, quelques années après la suppression de la salle de réunion de l'équipe, du souci constant au foyer d'offrir l'espace le plus agréable possible aux résidents, dont la Résidence Marie Laurencin est pour certains un tremplin vers une vie plus autonome, mais pour d'autres, un lieu de vie peut-être « à vie » qui nécessite donc d'être le mieux pensé possible.

Une étude a été réalisée par un cabinet d'architecte afin de s'assurer de la faisabilité technique du projet. Puis, ce besoin de travaux a été transmis au financeur et au siège de notre association, à la recherche de financements pour les mettre en œuvre. Le financeur du foyer de vie, la DASES, a accepté de financer une partie de ces modifications. Le siège de l'association Falret et ses administrateurs sont parvenus à faire financer l'autre partie des travaux grâce à la fondation St Gobin, mécène d'une partie du projet.

Fin 2016, nous attendons donc impatiemment le démarrage des travaux pour le tout début 2017, travaux qui permettront de poursuivre la conquête des espaces du foyer par ses résidents.

## **B. Le rapport au corps**

Le rapport au corps des personnes souffrant de psychose a été de tout temps étudié. Spécifique, il nous amène à être inventifs pour essayer de le faire évoluer. Il nous amène à être patients aussi. En effet, si le constat d'un trouble du rapport au corps pour la quasi-totalité de nos résidents a été rapide à poser, le chemin pour les accompagner sur ce sujet a été long. Comment parler des problèmes d'hygiène voire d'incurie, comment rendre le contact physique d'accompagnement à prendre soin de soi le moins intrusif et persécutant possible, etc... ? Il y a 5 ans, débutait une activité esthétique, l'année suivante une activité coiffure, celle d'après une activité soin des pieds. Aujourd'hui, ces activités existent toujours et se sont étoffées d'accompagnements individuels sur l'extérieur (coiffeur, shopping...), d'une activité physique (sorties marches mises en place l'année dernière) et de la mise en place d'un SSIAD partenaire pour les résidents ayant besoin d'une aide physique à la toilette (l'intérêt de l'introduction d'une personne extérieure dont c'est le métier plutôt que la réalisation de l'aide à la toilette en interne ayant montré combien c'était facilitant pour les personnes accueillies car moins intrusif).

Mais l'année 2016 nous aura permis d'aller toujours plus loin. Ainsi, l'arrivée en stage long d'une éducatrice spécialisée en formation a permis la mise en place d'une activité fitness et relaxation.

Cette activité, proposée au 5<sup>ème</sup> étage, a vu le jour en même temps que des équipements sportifs étaient installés en libre service (vélo d'appartement, tapis de course...). Aurèle FEDATI, en charge de cette activité va mettre en relief les apports de cette nouvelle proposition d'activité.

Le temps de coiffure, initialement hebdomadaire, a été doublé en 2016 et c'est maintenant deux créneaux par semaine qui permettent de se faire shampooiner, masser la tête, et éventuellement couper les cheveux... Cléo NIBOYET, aide médico psychologique en charge de l'activité, détaillera l'intérêt de cette activité.

Enfin, fin 2016, des perspectives continuaient de s'ouvrir pour les résidents et l'équipe avec l'idée d'un projet d'agrandissement de la salle dédiée aux activités pour prendre soin de soi, que nous allons évoquer ci-après.

#### **a. Mise en place d'une activité fitness et relaxation**

##### **Aurèle FEDATI, éducatrice spécialisée en formation**

J'ai effectué mon stage professionnalisant de dernière année de formation d'éducatrice spécialisée au sein de la résidence, de mai 2016 à avril 2017. Ce stage de longue durée m'a permis de m'inscrire complètement dans le quotidien du foyer, de nouer un lien relationnel avec les résidents et ainsi pouvoir identifier plus aisément les besoins auxquels je pouvais, avec mon bagage de formation et mon expérience des stages précédents, pallier à mon niveau. C'est ainsi que j'ai mis en lumière la place prégnante du corps dans l'esprit des résidents : le corps dans la psychose est un vaste sujet, siège de traumatismes et de productions délirantes intenses. Ajouté à cela une angoisse importante chez un bon nombre d'entre eux, je me suis alors mise à réfléchir à une activité collective centrée sur le bien-être, un atelier autour du corps et de l'indulgence envers soi-même. J'avais connaissance des vertus apaisantes de la sophrologie chez les personnes atteintes de troubles psychiques : j'avais eu l'occasion d'observer une séance en CMP lors de mon stage de première année en SAVS. Je me suis donc tournée vers le champ de la relaxation au sens large : exercice de sophrologie, de respiration, musique douce, diffusion d'huiles essentielles propices à la détente, auto-massages, lecture de textes agréables, initiation à des pensées philosophiques et sagesses du monde, exercice de « gratitude » où chaque résident doit réfléchir à des moments de plaisir survenus au cours de sa journée etc... J'ai fait part de ce projet à Laura MAJER, éducatrice spécialisée au foyer de vie, et nous avons discuté autour d'une proposition d'activité dont une partie serait axée sur l'exercice physique avec une séance de fitness (rapport à l'effort, lutte contre la sédentarité des résidents, prise de conscience de l'importance d'entretenir son corps...) puis une séance de relaxation (temps de récupération après l'effort et de détente). L'activité se clôt par un débriefing où chaque participant est invité à faire part de ses ressentis.

Les activités collectives prennent une place importante dans le quotidien de la résidence. Elles sont animées par l'ensemble des professionnels, quelle que soit leur fonction au foyer de vie. Elles sont un outil pour travailler certains axes du projet individuel des personnes ; axes qui sont difficilement accessibles de manière frontale. La longue durée de mon stage m'a permis de pouvoir observer des évolutions intéressantes chez les résidents au cours de cette activité ; d'autant plus du fait que deux d'entre eux ont été très assidus : Madame K. et Monsieur B. J'ai ainsi pu voir, au fil des mois, que l'un

et l'autre parvenaient de mieux en mieux à lâcher prise. Refusant de fermer les yeux lors des premières séances, ils ont ensuite pu se laisser aller à la détente en acceptant de les fermer lors des séances suivantes. Monsieur B. a été de moins en moins crispé pendant les exercices. Appréciant tout autant la fitness que la relaxation, il s'est très vite préoccupé de la bonne tenue de l'activité même lorsque Mme MAJER ou moi étions absentes. Il lui est aussi souvent arrivé de nous interpeller au lendemain d'une séance pour nous dire qu'il avait des courbatures ; une sensation corporelle qu'il n'avait pas l'habitude d'expérimenter. Mais le fait qui m'a le plus marquée a été un temps informel dans le bureau éducatif où Monsieur B. m'a demandé quelles étaient « *les gratitudes de ma journée* ». Parvenant à se souvenir de cet exercice hors du cadre de l'activité, il m'avait donc questionnée sur les petits bonheurs que j'avais vécus dans ma journée.

Quant à Madame K., elle a particulièrement apprécié le calme des séances de relaxation et les lectures que j'ai pu faire aux participants. Aimant la nature et la poésie, j'ai eu à cœur de sélectionner des textes contemplatifs et de belle forme. Aussi, à la suite d'un séjour en Bretagne, les professionnels ayant accompagné le groupe ont pu me faire part d'une séance de relaxation improvisée sur la plage, à l'initiative de Madame K. Celle-ci leur avait semblé fière de pouvoir partager son apprentissage de la relaxation avec les autres vacanciers.

Enfin, j'ai été ravie de pouvoir accueillir Madame M. en relaxation. Elle qui avait décliné mes sollicitations à plusieurs reprises en expliquant qu'elle avait « *peur que je ne rentre dans son subconscient* » a fini par prendre part à une séance et a beaucoup apprécié la musique douce et le fait de pouvoir se vider l'esprit. Elle a alors participé aux séances suivantes, finissant même par envisager de participer à la séance de fitness ayant lieu juste avant.

Sur un total de 14 séances, 12 résidents sur 20 sont venus assister à l'activité (soit en tant que participants, soit en tant que spectateurs). Je ne suis pas en mesure de dire ce qui a ou non donné accès à la détente chez chaque résident lors de la relaxation : les exercices de sophrologie ? De respiration ? L'intonation de ma voix ? La musique douce ? La position allongée ? Chaque résident n'était pas en capacité de me préciser ce genre de détails lors des débriefings de fin de séance. Mais je suis très satisfaite du déroulement de cette activité qui a permis d'offrir un espace de répit à certains résidents, une fenêtre d'apaisement dans le cercle infernal de la maladie.

#### **b. L'intérêt de doubler les temps de coiffure hebdomadaires au foyer**

##### **Cléo NIBOYET, Aide Médico Psychologique**

L'atelier coiffure a été créé en 2013 par un AMP ayant été coiffeur. Il avait lieu le vendredi matin en salle balnéo et durait 2h.

Après le départ de ce professionnel en mars 2015, les professionnels ont pris la décision de prendre le relais, à la mesure de leurs moyens. Le même jour et créneau horaire ont été gardés car les résidents l'avaient bien inscrit dans leur semaine. Et l'atelier coiffure s'est transformé davantage en atelier shampoing, les professionnels n'ayant pas le talent de savoir couper les cheveux.

L'atelier coiffure n'a pas désemploi pour autant. Au lieu de venir se faire couper les cheveux, les résidents venaient pour se faire laver les cheveux, ou se faire un masque capillaire, ou parfois juste pour le plaisir d'un massage crânien. Et au fur et à mesure des demandes faites par les résidents, s'est ajoutée la possibilité de se faire raser la barbe, de se passer un coup de tondeuse (cheveux et/ou barbe), et de se faire une couleur (achetée par les résidents).

Et courant 2016, une résidente en particulier a manifesté l'envie qu'il y ait un 2<sup>ème</sup> temps dans la semaine pour les shampooings, expliquant avoir du mal à le faire seule. Cette idée a été discutée avec les résidents lors de l'atelier coiffure, et il n'y a eu que des retours positifs de leur part.

Et après discussions en équipe, un nouveau créneau a été ajouté le lundi à partir de septembre 2016, 1h l'après midi, en plus du vendredi 2h le matin. Ce créneau a été choisi d'une part car cela permet de proposer 2 temps pour les shampooings séparés de plusieurs jours, et d'autre part, une professionnelle faisant l'atelier coiffure est présente tous les lundis, permettant ainsi une continuité.

Il y a toujours du monde aux 2 ateliers, cela tourne en général autour de 4-5 résidents à chaque atelier. Il y a les habitués : soit ceux qui viennent aux 2 ateliers, soit ceux qui viennent juste un jour ; et il y a ceux qui viennent de temps en temps. Il y a aussi ceux qui viennent de manière très ponctuelle pour une coupe de cheveux à la tondeuse ou une couleur.

Dans ces ateliers, la patience y est travaillée : le 1<sup>er</sup> arrivé, le 1<sup>er</sup> servi ! Chacun doit attendre son tour, et cela se fait maintenant très naturellement, sans râler ou autre. Et en attendant leur tour, ils se parlent entre eux, se regardent, complimentent la nouvelle coiffure de l'un, la beauté des cheveux d'une autre, le nouveau rasage... Ils sont bienveillants entre eux. C'est un formidable outil de rencontre et d'échange entre les résidents et les professionnels d'une part, et également entre les résidents. Ces ateliers aident à construire et maintenir les relations.

Durant ces ateliers, ils sont amenés à s'asseoir en face du miroir, et tous se regardent, se scrutent, se (re)découvrent aussi parfois. Parfois, le reflet ne correspond pas ou plus à l'image qu'ils ont d'eux. Il arrive aussi que le reflet puisse être douloureux à regarder, cela arrive en général lorsque les personnes ne vont pas très bien moralement et/ou psychiquement. Ce lieu permet de pouvoir mettre des mots sur comment ils se sentent, comment ils vont.

Il y a beaucoup d'intimité lors de ces ateliers : les résidents sont physiquement touchés, la proximité est importante. Cependant, je n'ai jamais eu de réaction négative lorsque je les ai touchés, manipulés, alors que certains, en dehors de ce contexte, ne supportent pas le contact avec l'autre. Cela permet de créer un vrai lien de confiance. Et c'est en grande partie grâce à cela que l'on peut faire un travail de valorisation, de renarcissisation auprès d'eux. C'est en effet important pour nous d'offrir à ces personnes malmenées par la vie et qui malmènent leur corps de travailler l'image de soi, l'estime de soi.

Nous essayons d'avoir de bons produits à leur proposer, ainsi que des produits variés et ciblés correspondants à leurs différentes problématiques capillaires. Ces produits nous servent ainsi de support de travail, en tant que « bon objet » de soin valorisant.

Le but de ces ateliers est d'amener chacun à devenir autonome vis-à-vis des gestes des soins quotidiens (se laver, entretenir son corps, ses cheveux), à ressentir du bien être, à apprendre à faire

des choses pour soi, à s'approprier son corps, ou se le réapproprier, à l'habiter, à travailler sur leur schéma corporel, à s'autoriser à aller ou retourner un jour chez le coiffeur.

Chez certains résidents, nous remarquons des effets bénéfiques dans leur manière de prendre soin d'eux mêmes et aussi dans leur rapport aux autres. On a pu effectivement remarquer chez certains que prendre soin d'eux les amenaient vers une ouverture sur l'extérieur, les autres, les échanges, vers des liens relationnels et sociaux.

### **c. Projet d'adaptation des locaux de balnéothérapie**

La salle dédiée aux activités pour prendre soin de soi, autrement appelée balnéothérapie, se situe au 4<sup>ème</sup> étage de la résidence. Cette petite salle (5m<sup>2</sup> environ), sans fenêtre, comprend un lavabo dans lequel s'improvisent les shampoings, assis sur un fauteuil de bureau ; un coin coiffure permettant à deux personnes d'être assises côte à côte face au miroir et un coin bain avec une baignoire (les chambres n'étant équipées que de douche).

Avec toutes les activités s'y déroulant, cette salle est utilisée au minimum 4 jours par semaine pour des temps collectifs, en plus d'être mise à la disposition de chacun sur simple demande pour des temps individuels. Aussi, au vu de sa fréquentation, mais aussi du succès et effets sur le bien-être et l'hygiène des personnes accueillies qui participent aux activités qui y sont proposées, il nous est apparu primordial d'améliorer le confort de cette pièce centrale dans le rapport au corps des résidents. Les deux urgences sont pour nous de permettre de faire entrer la lumière du jour dans cette pièce et d'en agrandir la surface.

Aussi, le projet réfléchi en 2016, en lien avec l'infirmière du foyer de vie, les résidents et l'équipe, est d'ouvrir l'espace balnéo sur l'infirmerie qui en est mitoyenne et qui elle, dispose de grandes baies vitrées donnant sur la terrasse. En outre, cette ouverture permettra d'imaginer peut-être l'installation d'un réel bac à shampoing mais aussi de repenser les bains autrement. Ainsi, cette salle n'a de balnéothérapie que le nom puisque, dans la réalité, le seul atout de cette baignoire est de monter et descendre à un niveau qui permet au professionnel d'avoir une bonne posture pour prodiguer une aide à la toilette. Dans la mesure où le rapport au corps des personnes accueillies nous a amené à travailler avec un SSIAD pour les deux à trois résidents par an ayant besoin d'une aide à la toilette et que celle-ci se réalise dans leur propre salle de douche, l'intérêt de cette baignoire qui monte et descend a été la première chose remise en question, d'autant plus qu'elle ne descend pas suffisamment pour permettre aux résidents d'y monter en toute confiance. Il nous semblerait donc préférable de la changer au profit d'une baignoire permettant aux résidents d'y accéder en toute sécurité ou bien d'avoir une baignoire à bulles rendant le bain ludique et l'envie de se laver peut-être facilitée. Ces aménagements continuent en 2016 d'être en réflexion tandis que l'ouverture de l'espace balnéo sur l'infirmerie est, quant à lui, officiellement prévu pour fin 2017.

### **C. Les séjours**

En 2016, comme chaque année, les séjours de vacances se sont succédés ! Un groupe est parti en avril pour expérimenter la vie de Château en Sologne. En aout, un second groupe est parti goûter au luxe d'une maison avec piscine en Dordogne. En octobre, nous avons, pour une nouvelle année

consécutives, dépassé nos frontières pour découvrir les lacs italiens près de Milan pendant 10 jours. Enfin, un court séjour de 2 nuits et 3 jours à Caen a permis aux résidents ne souhaitant pas s'engager sur un long séjour de partir.

Ces séjours sont conçus comme de vraies vacances : pas de programmes ou d'enjeux éducatifs en soi, hormis le déjà vaste objectif de prendre du plaisir en vacances, découvrir du pays, se faire à manger, et vivre à un autre rythme que celui du quotidien.

Aujourd'hui, nous faisons le constat que si absolument tous les professionnels sont volontaires pour encadrer des séjours, pourtant coûteux en énergie, seule une partie des résidents entrent dans cette dynamique. Ainsi, une dizaine de résidents s'inscrivent volontiers à quasiment tous les séjours, environ 5 résidents s'inscrivent très occasionnellement et plus facilement sur des courts séjours, enfin environ 5 résidents n'ont pas l'envie de quitter leur chez soi même pour un court séjour ou se trouvent en trop grande difficulté pour s'aventurer à partir.

Aussi, nous continuons de proposer des « gammes » de séjours tous différents en thème, distance, durée afin de continuer d'offrir la possibilité au plus grand nombre de partir. De même, nous avons intégré 10 résidents au total depuis l'ouverture. Ces résidents nouveaux qui arrivent n'ont pas cheminé à nos côtés pendant les 6 années d'existence du foyer, repoussant progressivement ensemble les limites des séjours précédents et s'aventurant toujours plus loin. Il nous faut donc aussi penser à leur intégration pas à pas, respectant le fait qu'ils ne sont pas tous en situation de prendre notre train en marche car un temps de prise de confiance en soi et en nous est nécessaire avant de se lancer dans un voyage.

## D. Tableau récapitulatif des activités

Activités de bouche :				
Intitulé	Description	Fréquence	Lieu	Animation
<b>Goûters</b>	Achat et/ou confection dans la cuisine pédagogique par les résidents pour ce moment convivial	2 fois par semaine	salle des résidents	Tous résidents et professionnels
<b>Atelier cuisine</b>	Choix d'un repas, d'un plat ou encore d'un dessert. Achats des ingrédients et confection dans la cuisine pédagogique	2 week-ends par mois	salle des résidents	Aide Médico-Psychologique (AMP), Monitrice-éducatrice, résident(e)s
<b>Repas à thèmes</b>	Préparation ou achat et livraison d'un repas, mise en place d'une ambiance particulière, déguisement afin d'animer la soirée	1 fois par mois	réfectoire	Equipe éducative, animateur, maîtresse de maison
<b>Apéro du mardi</b>	Confection et animation d'un apéritif convivial	1 fois par semaine	Bar du 2 <sup>ème</sup> étage	Un résident
<b>Sortie au restaurant</b>	Sortie avec 5 résidents en fonction de leur choix de restaurant	1 fois tous les 2 mois	Paris 3 <sup>ème</sup>	Equipe éducative
Activités de bien-être ou en relation avec le corps :				
<b>Fitness et relaxation</b>	Temps en deux parties : fitness puis relaxation	1 fois par semaine	Salle de restauration	2 Educateurs spécialisés
<b>Soin des pieds</b>	Bain, soins et massage des pieds	1 fois par semaine	salle de balnéothérapie et infirmerie	Infirmière, AMP
<b>Esthétique</b>	Accès à la salle de balnéothérapie pour être coiffé, rasé, apprêté, prendre un bain, etc...	1 à 2 fois par semaine	salle de balnéothérapie	AMP, psychologue
<b>Coiffure</b>	Shampooing, coupe, coiffage	2 fois par semaine	Salle de balnéothérapie	AMP
<b>Marche</b>	Ballade en ville ou à la campagne	2 fois par mois	En extérieur	ME, IDE
Activités de stimulation intellectuelle :				
<b>Atelier journal</b>	Réalisation des rubriques, des articles, mise en page, impression d'un journal trimestriel sur papier	1 fois par semaine	salle des résidents et secrétariat	Monitrice-éducatrice, Educatrice, Secrétaire
<b>Internet</b>	Initiation à l'utilisation de l'ordinateur, création d'une adresse mail	2 fois par semaine	salles des résidents	Animateur
<b>Café presse</b>	Café du matin avec lecture du journal, échanges sur les informations...	2 fois par semaine	Salle des résidents	Animateur
Activités culturelles				
<b>Musique et Parole</b>	Temps de partage musical entre résidents et professionnels	1 fois par semaine	Salle des résidents	Résident, psychologue, équipe éducative, animateur
<b>Chansons et souvenirs</b>	Partage musical sur une thématique avec échanges autour de la carrière de l'artiste	1 fois par semaine	Salle des résidents	Animateur, Equipe éducative
<b>Sortie du samedi</b>	Visite d'une exposition, d'un monument ou ballade dans un quartier de Paris	1 fois par semaine	Paris et Île de France	Animateur, Equipe éducative
<b>Cinéclub</b>	Projection de film choisi par les résidents	1 fois par mois	Salle des résidents	Animateur, Educatrice
<b>Sortie au cinéma</b>	Sortie pour voir un film dans une salle de cinéma	1 fois tous les 2 mois	Paris 3 <sup>ème</sup>	Equipe éducative
Autres activités				
<b>Temps d'échange résidents –équipe</b>	créer un espace de libre expression et d'échanges autour de la cohabitation et du fonctionnement de la résidence	2 fois par mois	salle des résidents	Equipe éducative, animateur
<b>Jardinage</b>	S'occuper des plantes sur la terrasse et dans les différentes pièces du foyer	2 fois par mois	Espaces collectifs	AMP
<b>Bricolage</b>	Recupération de matériel (palettes), réalisation d'objets	2 fois par semaine	terrasse	1 ES, 1 ME, 1 AMP
<b>Sortie nocturne</b>	Sortir boire un verre dans le quartier en début de soirée	1 fois par mois	Paris	AMP de nuit, équipe éducative

## VI. PARTENARIATS

Le partenariat avec **les Hôpitaux Saint-Maurice** et leurs différents services (intra hospitalier, CMP, équipe mobile, Centre d'Accueil Permanent...) s'est poursuivi en 2016. Arrivant à une bonne connaissance réciproque, certaines réunions mises en place se sont espacées. Ainsi, les réunions bimensuelles de transmission avec chacun des deux CMP ont désormais lieu toutes les 3 semaines. En effet, la connaissance mutuelle des soignants et professionnels du foyer a permis de s'interpeller plus facilement au quotidien en cas de difficulté, sans attendre l'occasion de ces réunions. De même, la réunion de pôle trimestrielle destinée à ajuster la collaboration définie dans la convention de partenariat est désormais semestrielle. En revanche, les synthèses annuelles destinées à définir le projet de chaque résident se poursuivent avec la même régularité en dépit des emplois du temps chargés : chaque médecin psychiatre, infirmiers référents du CMP, assistante sociale du CMP, curateur et référents des résidents au foyer se retrouvent au minimum une fois dans l'année en compagnie du résident pour faire le bilan des axes de travail de l'année passée et s'entendre sur les modalités de l'accompagnement à venir.

Le partenariat avec **la mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Paris** s'est également poursuivi en 2016, offrant de belles réalisations et opportunités au foyer de vie. Ainsi, au printemps 2016, le jardin partagé entretenu par les résidents du foyer et baptisé le « pastoufleurs » a été inauguré. Ce moment de fête en pleine rue a permis de réunir les élus de la mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement, les résidents mais aussi les riverains, les voisins, les partenaires, la boulangère venue témoigner de son soutien en plantant dans les bacs pour l'occasion ... En 2016 également, la résidence a intégré le comité de quartier. Une éducatrice et 2 à 3 résidents participent régulièrement aux réunions qui se tiennent à la mairie du 3<sup>ème</sup> arr. Les résidents ont manifesté leur intérêt à échanger sur leur environnement, donner leur avis sur ce qui les entoure au quotidien. Notre participation y est acceptée, tels que nous sommes, soutenus par les élus dans notre intégration.

Le **SSIAD Atmosphère** est resté un partenaire important du foyer de vie. Rencontré en 2014 au cours d'une journée des solidarités, organisée par la mairie du 3<sup>ème</sup>, le SSIAD Atmosphère intervient auprès de 2 à 3 personnes par an dans le cadre d'une aide à la toilette. Cette année, la collaboration s'est trouvée vivement renforcée par des réunions trimestrielles entre leurs intervenants et les professionnels du foyer, permettant de mieux comprendre les fonctionnements de chacun et de nous assurer de la cohérence globale de nos actions respectives.

## VII. PERSONNEL

### 1. Composition de l'équipe

La composition de l'équipe de la Résidence Marie Laurencin au 31/12/2015 est inchangée. Elle est composée de 17,33 ETP (effectifs autorisés):

- Administration : 2,83 ETP (0.33 ETP directeur + 1 ETP directeur adjoint + 1 ETP secrétaire + 0.5 ETP comptable)
- Socio-éducatif : 11 ETP (2 ETP éducateurs spécialisés + 2 ETP moniteurs-éducateurs + 6 ETP AMP jour et AMP nuit + 1 ETP animateur)
- Paramédical / soins : 1,3 ETP (1 ETP infirmier + 0.3 ETP psychologue)
- Services généraux : 2.2 ETP (2 ETP maîtresses de maison et 0.2 ETP agent technique).

#### **L'état des lieux du personnel au 31/12/16 était donc le suivant :**

- Personnel de direction : 1.33 ETP réparti entre 1 ETP directeur adjoint et 0.33 ETP directeur. Le directeur adjoint a la responsabilité de la gestion quotidienne du Foyer de Vie (niveau RH, logistique, administratif) et de la mise en œuvre du projet d'établissement, en encadrement de l'équipe pluridisciplinaire. Le directeur a la responsabilité générale du Foyer, dont la partie financière : il est le directeur du pôle insertion sociale Paris de l'œuvre Falret, comprenant la Résidence Marie Laurencin, le CHRS Espérance Falret et le Service Résidences Logements.
- Personnel administratif : 1.5 ETP pour deux salariés (1 ETP secrétaire et 0.5 ETP comptable). La secrétaire, au-delà du soutien administratif, est également chargée de la régulation des entrées et des sorties des résidents, visiteurs et partenaires. Le comptable assure la gestion comptable (factures, salaires et charges sociales, établissement des comptes annuels). Depuis juillet 2012, l'organisation choisie a été la mise à disposition d'une comptable salariée de l'association.
- L'équipe éducative : 10 ETP. C'est une équipe pluridisciplinaire, composée de jour de deux éducateurs (référents des résidents), de deux moniteurs éducateurs et trois AMP de jours (référents des résidents en binôme avec l'éducateur). Initialement, les nuits étaient assurées par 3 AMP de nuit en CDI temps plein sur un planning annualisé, se relayant sur les 365 nuits de l'année et se remplaçant sur leurs congés. Cette organisation était peu satisfaisante pour la majorité, le fait de se remplacer pendant les congés d'été en particulier aboutissant au sentiment de ne pas se reposer puisque l'AMP à peine rentré de congé voyait son roulement de planning de base intensifié pour pallier à l'absence de son collègue à son tour en congé. Depuis mai 2016, le planning de nuit a donc changé avec des nuits fixes sur l'année, sans remplacements pour congés, pour 2,5 ETP AMP de nuit. Le 0,5 ETP non pourvu permet d'assurer le remplacement des congés par des professionnels en CDD. La constitution de l'équipe de nuit a été également légèrement modifiée compte tenu de la difficulté à recruter des AMP ayant à la fois des connaissances du public et un sens des responsabilités suffisant pour être en poste seul la nuit. De ce fait, l'équipe actuelle de nuit comporte 1,5 AMP et 1 Moniteur Educateur. C'est cette équipe éducative jour/nuit qui assure l'internat et l'accompagnement des résidents dans leur quotidien, 24h/24, 7j/7 par roulement.

- Un poste d'animateur : 1 ETP. Il est chargé principalement de la dimension collective du Foyer de Vie, avec la mise en place du programme d'animation.
- Personnel paramédical : 1.3 ETP. Ce temps regroupe 1 ETP d'infirmier, chargé du suivi médical des résidents, en particulier sur le plan somatique, et de la préparation des traitements ; et 0.3 ETP de psychologue, chargé d'aider les professionnels dans l'analyse de leurs pratiques professionnelles, la compréhension des pathologies psychiatriques et le soutien ponctuel aux résidents en faisant la demande (le suivi médical se faisant à l'extérieur de la Résidence Marie Laurencin).
- Personnel des services généraux : 2.2 ETP. L'organisation en 2016 fut légèrement modifiée de la façon suivante : 1 ETP maîtresse de maison et 2 ETP agent entretien en CAE, chargées de l'entretien des locaux, de la gestion des stocks et de la logistique des repas (réchauffage le week-end...) ; 0.2 ETP d'agent de maintenance.

## 2. Mouvements d'équipe

Depuis 2011, le taux de Turn over n'avait cessé de baisser (37% en 2012, 25% en 2013, 14% en 2014) pour remonter légèrement l'année dernière (28% en 2015) suite à la difficulté à pourvoir un poste spécifique d'AMP de jour, sur lequel 4 personnes s'étaient succédées. En 2016, le turn over est en hausse très forte puisqu'il atteint un niveau jamais égalé dans l'établissement de 68%.

Ce taux de turn over très important s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, nous évoquons dans le rapport d'activité 2015 l'impact du suicide d'une résidente en avril 2015 sur les ressources humaines, notamment pour deux membres de l'équipe éducative présents le jour du suicide et étant en accident ou arrêt du travail sur de longues durées ensuite. Nous rappelons que ces absences n'étaient pas imputées directement à la difficulté à faire avec ce suicide mais, chaque fois, il était mentionné comme facteur contributif. Début 2016, les deux professionnels en arrêts réguliers depuis cet événement ont finalement concrétisé leur départ du foyer, tout comme une professionnelle de nuit, présente également ce soir d'avril 2015.

Un autre facteur expliquant ce turn over important réside dans l'anniversaire du foyer qui, comme une partie de son équipe, fêtait ses 5 ans en novembre 2015. Au cours de leur 6<sup>ème</sup> année de collaboration avec le foyer de vie, certains professionnels ont donc choisi de se consacrer à d'autres projets, à faire évoluer leur carrière ou même, changer radicalement de voie.

Enfin, ces départs pour l'un ou l'autre des motifs évoqués ont occasionné des embauches, embauches visant parfois à remplacer des piliers ou des figures de l'établissement. Ce ne fut pas chose facile et nous conduisit à de nombreuses périodes d'essai non concluantes auxquelles nous avons mis un terme en 2016. Ces courtes périodes de travail impactent donc nécessairement le taux de turn over même si en réalité, ces départs ont beaucoup moins impacté la vie de l'établissement que le départ des salariés de longue date.

Les mouvements en 2016 sont les suivants :

- Equipe éducative de nuit : deux AMP de nuit, embauchées à l'ouverture en décembre 2010, nous ont quitté en avril et mai 2016. Ces départs traduisent un changement de projets

professionnels des salariées concernées : l'une avançant dans ses ambitions de formation de cadre dans le secteur, l'autre envisageant une reconversion. Le planning de nuit a été modifié à la faveur de ces départs, permettant de passer d'une organisation avec 3 AMP de nuit en CDI temps plein à une organisation avec 2,5 AMP de nuit CDI temps plein, le mi-temps non pourvu permettant de pallier aux remplacements pour congés par des CDD. Suite à cette réorganisation, une AMP de nuit a été embauchée en juin 2016. Son licenciement pour motif disciplinaire a été réalisé en décembre 2016. Un nouvel AMP de nuit, anciennement intérimaire dans l'établissement, a été embauché à son tour en CDI. Content de rejoindre l'établissement qu'il connaissait bien, il a pourtant souhaité rapidement interrompre sa période d'essai, s'adaptant mal au changement d'organisation personnelle induit par l'obtention d'un poste fixe et est retourné à des missions d'intérim.

- Equipe éducative de jour : une AMP, présente depuis l'ouverture (d'abord en CDD de remplacements puis en CDI depuis 2013), a souhaité quitter l'établissement pour poursuivre ses expériences avec un autre public. Ce départ fait suite à un accident du travail en 2015 et une longue période d'absence, qui ont suivi, notamment, le suicide survenu à la résidence en avril 2015. Son cheminement jusqu'à la décision d'un départ a donc été accompagné par l'équipe de direction, conscient de l'impact de cet type d'événements sur les salariés. En partie pour les mêmes raisons, un éducateur spécialisé, présent depuis 2013, d'abord en CDD de remplacement de congé maternité, puis en CDI, avait été longuement en arrêt maladie avant de décider d'un changement radical de voie professionnelle courant 2016. Pour les remplacer, une aide soignante du SAMSAH de l'Oeuvre Falret a souhaité bénéficier d'une mobilité interne et rejoindre notre équipe, en septembre 2016, à un poste d'AMP. Un premier éducateur spécialisé a été embauché en février 2016 mais, sa période d'essai n'ayant pas été concluante, c'est en juillet 2016 que le poste d'éducateur spécialisé a été durablement pourvu.
- Animation : le poste d'animateur du foyer, vacant fin 2015, a été pourvu en février 2016. L'essai non concluant a été interrompu à l'initiative de la Résidence moins de deux mois plus tard. En décembre 2016, le poste a de nouveau été pourvu. On peut souligner l'extrême difficulté à rencontrer des candidats intéressés par ce poste centré sur le collectif, de nombreux animateurs diplômés exprimant lors de nos rencontres avec eux leur intérêt pour un poste d'accompagnement individuel et leur projet d'évoluer sur un poste éducatif par le biais de la VAE, ce qui ne correspond pas aux attentes de la résidence. Les vacances de poste sont donc chaque fois très longues entre deux professionnels de l'animation, difficulté qui perdure depuis 2014 et questionne. Actuellement, chaque annonce diffusée pour un poste d'animateur occasionne environ 5 à 10 candidatures seulement quand une annonce pour un poste éducatif peut en susciter entre 50 et 100.
- Services généraux : suite au départ d'une des deux maitresses de maison fin 2015, un changement d'organisation a été opéré afin de répondre aux forts besoins de l'établissement en terme de propreté des locaux et d'attention portée à la vie de la maison (réassort des produits d'hygiène, du linge de maison...). Ainsi, la maîtresse de maison en poste a été rejointe par deux agents d'entretien en CAE en janvier 2016. La période d'essai de l'un d'eux n'ayant pas été concluante, il a rapidement quitté l'établissement et été remplacé en mars 2016.

- Stagiaires : grâce à un financement de la DASES, une étudiante en 3<sup>ème</sup> année de formation d'éducateur spécialisé a pu rejoindre l'établissement de mai 2016 à avril 2017. Outre le fait de contribuer ainsi à la formation des jeunes professionnels, cette expérience a donné un vrai coup de pouce à l'équipe éducative, notamment dans un contexte de turn over important et de vacance de postes parfois longue. Une stagiaire psychologue en stage court durant l'été 2016 a également été accueillie.

### **3. Remplacements**

L'équipe de remplaçants constituée en 2015 s'est étoffée d'un professionnel de plus en 2016. Au total, ils auront effectué à eux trois 23 CDD sur l'année.

Ces contrats concernent tous des remplacements de professionnels de l'équipe d'internat de jour, essentiellement absents pour congés (parfois pour maladie) et qu'il est impossible de ne pas remplacer dans la mesure où ce sont eux qui assurent l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents de 7h30 à 21h30. Cette équipe de remplaçants fixe assure donc une stabilité dans les repères des résidents qui s'attendent avec plaisir à revoir les remplaçantes ou les anciens stagiaires lorsqu'ils savent un professionnel absent. Cette formule offre aussi une sécurité à l'établissement car il assure une continuité des accompagnements du fait de la connaissance par les remplaçants du projet d'établissement et de la dynamique dans laquelle est engagée l'équipe auprès des résidents.

Toutefois, ces remplacements ne concernent que les absences prévisibles dans la mesure où le petit volume horaire que nous proposons à nos remplaçantes chaque mois implique qu'elles doivent avoir d'autres activités rémunératrices en parallèle et qu'elles ne peuvent donc pas toujours répondre à nos demandes de dernière minute, du fait de leur planning global. Aussi, ces remplacements ne nous évitent pas pour autant complètement le recours régulier à l'intérim, en particulier pour les nuits ou les absences maladie imprévisibles et/ou les absences de dernière minute.

#### **Données sur le personnel :**

Ancienneté moyenne au 31/12/15 : 3.73 années, ce qui est stable

Age moyen au 31/12/15 : 40,9 années

Turn Over : 68%. L'explication de ce taux inédit a été donnée en page 38 au travers des conséquences du suicide survenu en 2015, du départ de professionnels présents depuis l'ouverture après une phase charnière des 5 ans et enfin une difficulté à pourvoir les postes et un certain nombre d'essai non concluants sur l'année.

#### 4. Formations

**7 Professionnels de la Résidence Marie Laurencin auront bénéficié en 2016 d'une formation, dont deux qui auront suivi 2 formations chacun sur l'année, soit au total 9 formations réalisées sur l'année.**

Ces formations sont de deux types. Premièrement, des formations par des organismes extérieurs ont pu être financées par le PAUF 2016 :

- Une éducatrice a pu s'inscrire en **DU à l'Université Paris V Descartes sur le thème du « handicap psychique : évaluation et soins de réadaptation »** pour moitié sur l'année 2016 et pour moitié sur l'année 2017.
- Une monitrice éducatrice a bénéficié sur l'année d'un **accompagnement dans le cadre de sa VAE d'Educatrice spécialisée**
- La directrice adjointe de l'établissement a bénéficié de deux jours de formation au **budget prévisionnel**

La seconde partie des formations dispensées en 2016 ont été rendues possibles par l'Association Falret, soit parce qu'elles étaient dispensés en interne, soit parce qu'elles étaient financées sur un budget de l'association :

- 3 professionnels ont bénéficié d'une formation de 3 jours sur la thématique de **l'accompagnement du vieillissement des personnes atteintes de troubles psychiques**
- 2 nouveaux professionnels ont participé à une formation **d'initiation aux troubles psychiques** sur 2 jours
- Enfin, une professionnelle a intégré **la formation expert – troubles psychiques** dispensée par **l'organisme Alfapsy**, soutenu par l'Association Falret

A ces formations au cadre formel, on peut ajouter la participation des professionnels de l'établissement à **la dynamique associative** qui permet également, par de nombreux temps de réflexion et de travail, d'ouvrir ses perspectives. En effet, une professionnelle participe à un **groupe associatif sur l'interculturalité**. Une seconde participe au **groupe associatif clinique de l'accompagnement** ayant pour thème en 2016 l'autonomie. Une situation vécue au foyer de vie autour de la question de la parentalité a été soumise au **comité éthique** de l'association, auxquels deux professionnelles de l'établissement ont, de ce fait, participé en 2016. Une professionnelle et la directrice adjointe de l'établissement font partie du **groupe appui de l'Association Falret en matière de prise en compte de la vie affective et sexuelle** des personnes accompagnées par les établissements et services. Ce groupe a formalisé en 2016 un texte d'engagement associatif « nos désirs ne font pas désordre » avec l'aide de plusieurs instances associatives auquel le projet de texte élaboré par le groupe a été présenté (inter CVS, cadres de direction, comité directeur, comité éthique). En lien avec le travail mené autour de la vie affective et sexuelle dans l'établissement, deux professionnelles et la directrice adjointe sont intervenues pour représenter leur travail au **Forum des pratiques innovantes** qui s'est déroulé à la cité des sciences de la Villette en avril 2016. Cette expérience de deux jours, à la fois en tant qu'intervenant et spectateur a également été très formateur.

## 5. Réunions d'équipe

En 2016, les réunions et groupes de travail de l'équipe du foyer de vie ont continué de s'articuler les unes aux autres sur la journée du mardi, seule journée de la semaine qui réunit l'ensemble de l'équipe, y compris le personnel de nuit par roulement.

**La réunion d'équipe hebdomadaire**, instaurée à l'ouverture, a continué de se dérouler tous les mardis après-midi de 14h30 à 17h30, avec un volet organisationnel et un volet consacré aux accompagnements. Autour de cette réunion fixe du mardi, se mettent en place, sur calendrier, les réunions suivantes :

- **Le temps de coordination des activités** a lieu un mardi par mois de 13h30 à 14h30 et permet de définir le planning d'activités du mois à venir : activités fixes, événements exceptionnels... Il est mené par l'animateur socio éducatif qui synthétise donc toutes les actions collectives réalisées, quelque en soit l'animateur (éducateurs, infirmière, psychologue, animateur socioéducatif) afin d'avoir un planning global qui pourra être transmis et affiché aux résidents
- Une **réunion de projet personnalisé** par résident et par an, soit 20 temps d'une heure et demi, trouvent leur place sur calendrier le mardi à 11h. Ces temps, animés par les référents de l'accompagnement, permettent à tous les membres de l'équipe, quelque soit leur fonction, de faire un retour sur l'année écoulée auprès du résident concerné et de proposer des axes d'accompagnement pour l'année à venir
- Des **groupes de travail** sont mis en place **en fonction des thèmes travaillés chaque année**. En 2016, un groupe de travail de réactualisation du projet d'établissement s'est réuni une heure tous les 15 jours en moyenne et un groupe de travail « outils 2002 », découlant du premier groupe, s'est instauré afin de remettre au goût du jour le contrat de séjour, de fonctionnement et livret d'accueil. Ces groupes fonctionnent sur la base de la libre inscription des professionnels intéressés par le thème, toutes les fonctions pouvant y être représentées et sont conduits par la directrice adjointe.
- Le **COPIL de l'évaluation interne** a continué de se réunir sur calendrier afin de poursuivre le suivi des plans d'amélioration de la qualité, en soutien aux deux professionnelles référentes de la démarche d'évaluation.

La journée du mardi permet également de prévoir des temps de réunions entre l'équipe et des intervenants ou partenaires extérieurs :

- Un **groupe d'analyse des pratiques** s'est mis en place un mardi par mois durant 2h avec l'intervention d'une psychologue extérieure. Ce temps avait été demandé par plusieurs professionnels dans le cadre des entretiens annuels et a été accordé par la DASES pour une année suite, notamment, au contexte difficile lié au suicide d'une résidente au foyer en 2015
- Des **rencontres mensuelles thématiques avec les partenaires des hôpitaux Saint-Maurice** continuent de s'organiser au foyer. Elles permettent d'aborder des problématiques communes aux deux parties (le rapport au corps des personnes psychotiques, le rapport à la mort, l'acceptation du diagnostic et l'adhésion aux soins sur le long terme etc...) mais

chacune sous l'angle de sa boîte à outils propre à sa spécificité, soignante pour l'une, éducative pour l'autre.

- Des **rencontres trimestrielles avec le SSIAD** partenaire permettent de faire un point sur le partenariat, de coordonner les actions de l'un et de l'autre, et de parler plus spécifiquement des suivis communs et des questions qu'ils posent de part et d'autre.
- Une **rencontre semestrielle avec les équipes du Pôle Paris Centre des Hôpitaux Saint-Maurice**, permettent également de faire un point sur le partenariat et d'ajuster la manière de fonctionner de chacun pour toujours plus de fluidité.

En dehors des réunions du mardi, deux temps de réunions avec les partenaires du secteur psychiatrique s'organisent régulièrement :

- **Une fois par an au minimum pour chaque résident, une synthèse partenaire** est organisée au foyer réunissant le résident, son équipe soignante (médecin psychiatre, infirmiers référents, assistante sociale du CMP, soignants du centre de jour etc...), son curateur et l'équipe du foyer. Cette rencontre permet au résident d'exprimer ses souhaits à tous les intervenants de sa prise en charge, à ces derniers d'en dire quelque chose et de coordonner les actions à entreprendre pour l'année à venir au mieux.
- **Toutes les 3 semaines, l'équipe du foyer de vie rencontre l'équipe du CMP** du 3<sup>ème</sup> arrondissement. Toutes les 3 semaines également, l'équipe du foyer de vie rencontre l'équipe du CMP du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Ces rencontres ont lieu par alternance une fois au foyer, une fois au CMP. Elles ont pour but d'échanger les informations utiles à chaque partenaire pour l'accompagnement des résidents/patients qu'ils ont en commun.

Ces temps de réunion sont donc nombreux mais indispensables, qu'ils s'agissent des temps en interne qui dynamisent l'action et mobilisent les professionnels dans une direction commune, comme des temps incluant des intervenants extérieurs qui assurent la cohérence du travail réalisé par chaque partenaire auprès de chaque résident.

## VIII. PARTICIPATION DES RESIDENTS

Courant 2016, l'équipe a fait le constat que le CVS de la Résidence Marie Laurencin, dans la forme classique selon laquelle il s'est constitué (élection des délégués du CVS parmi des résidents, élection de représentants des professionnels au CVS, réunion des délégués avec la direction, membre du conseil d'administration etc) ne fonctionne pas. En dépit de leur participation aux formations associatives au rôle de délégués du CVS, les 4 résidents élus du foyer de vie ont éprouvé de grandes difficultés à percevoir leur rôle. On peut poser l'hypothèse que cette difficulté est pour une part liée à l'exercice parfois difficile qui consiste à se décentrer de ses propres souhaits et demandes pour porter la parole de l'autre, parfois différente de la sienne. Mais au-delà de cette dimension, il nous apparaît aujourd'hui clairement que si le CVS peine à fonctionner dans l'établissement, c'est surtout parce que d'autres instances sont venues s'y substituer et que la petite taille du foyer (20 résidents) permet à chacun, dans ces différentes instances substitutives, de donner son avis et son point de vue, sans éprouver le besoin de passer pour cela par ses représentants.

En effet, en 2016, **deux temps d'échanges résidents/professionnels par mois** ont continué de se réaliser, en moyenne un jeudi soir sur deux à 18h. Ce créneau horaire permet au plus grand nombre de résidents d'être présents à la réunion, chacun étant rentré de ses activités en centre de jour, GEM ou de ses ballades. A cette occasion, tous les sujets peuvent être abordés. Pour exemple, en 2016 s'y sont discutés : les destinations de séjours de l'année, les activités à mettre en place, le projet de pouvoir avoir un animal au foyer, la question des travaux à réaliser, la demande de pouvoir avoir des groupes de réflexion sur de grands sujets (vie affective, la vie avec la maladie...) etc. Ces sujets et les débuts de réponses données sont consignés dans un cahier des temps d'échange. Toutefois, conscients aujourd'hui que ces temps d'échange ont supplanté un CVS, il nous apparaît nécessaire d'aller jusqu'au bout en officialisant que cette forme de participation est celle retenue au foyer de vie car la plus opérante. En conséquence, nous pensons nécessaire de formaliser le fonctionnement de ces temps d'échange, de l'ouvrir sur calendrier aux membres prévus par le CVS (représentant de la direction, de l'association) et de rendre plus accessibles les réponses données (notamment aux personnes non présentes sur le temps d'échange, par le biais de la diffusion d'un compte rendu formel). Il s'agit d'un des axes de travail du foyer de vie pour l'année 2017.

Toutefois, si ces instances représentatives sont une forme officielle de la participation des résidents, bien d'autres formes de participation existent à la Résidence Marie Laurencin. Ainsi, dans le cadre **des séjours, des réunions préparatoires** avec les résidents sont programmées afin que le groupe choisisse la destination, le type de location ou l'hôtel, consulte la carte des environs et prépare ensemble les activités qui pourraient être réalisées. La participation des résidents à la construction de leurs vacances se veut donc majeure.

Par ailleurs, les résidents du foyer de vie continuent de pouvoir être animateurs des activités réalisées au quotidien. L'apéritif du mardi soir est réalisé en autogestion par un résident qui s'est proposé pour devenir responsable de l'activité et gère le budget de l'apéro, les achats, la confection et l'animation de ce temps. Les deux gouters hebdomadaires continuent également de se réaliser autogestion, les résidents partant seuls ou à plusieurs faire les courses du gouter, au point d'en oublier parfois de compter les professionnels en faisant les courses, de sorte que seuls les résidents

se trouvent assurés de partager le gouter. Notre « inutilité » du moment, ainsi manifestée, peut être prise comme une certaine réussite dans la démarche d'autonomisation !

Enfin, les deux activités mises en place par ou avec des résidents entre 2012 et 2013 (l'activité couture, animée par une résidente anciennement couturière en ESAT et l'activité musique et paroles proposée par un résident férù de culture musicale) continuent mais avec une moins grande régularité de leurs résidents-fondateurs. Pour l'une, son désinvestissement est l'expression d'une dégradation de sa santé rendant difficile aujourd'hui son maintien dans l'activité. Pour l'autre, nous émettons l'hypothèse que son manque de régularité peut être le signe d'une baisse de motivation que chaque animateur d'activité peut rencontrer après plusieurs années à animer un même temps, la question de la manière de se renouveler n'allant de soi pour personne, qu'on soit animateur ayant des troubles psychiques ou pas. Il s'agit aujourd'hui sans doute d'accompagner ce résident dans le réajustement de cette activité.

**Nous continuons de penser que c'est par ces valorisations des compétences et par les prises de responsabilité des résidents dans leur vie quotidienne, y compris dans la vie collective, que l'estime de soi, le sentiment de chez soi et le bien-être des résidents se renforcent.**

## **IX. LES SUITES DONNEES A L'EVALUATION INTERNE 2014**

La première évaluation interne du foyer de vie, réalisée en 2014, avait amené la définition de 14 plans d'amélioration dont la réalisation était prévue entre de 2015 à 2016. Fin 2016, si une partie du chemin est parcourue, il nous faut constater que des reports sur 2017 ont dû être opérés afin de rendre réaliste et pertinente la réalisation des plans.

Courant 2015, les plans réalisés concernaient la formalisation des procédures (organisation du dossier du résident, la méthodologie des projets individualisés et l'organisation des admissions/départs) ou encore l'organisation concrète du dossier résident suite à la procédure. Si une partie de cette organisation concrète avait été réalisée en 2015 (séparation des données éducatives et soignants par exemple), elle n'a été finalisée qu'en 2016 avec un vaste déménagement de mobilier entre l'infirmerie et le bureau de l'équipe, rendant plus opérante l'organisation pensée.

L'année 2016 a également permis de voir aboutir la **rédaction du projet d'établissement**. Le délai pour réaliser ce document fut finalement beaucoup plus long que prévu (projeté pour 2015 et finalement abouti fin 2016). En effet, le précédent projet d'établissement avait été écrit préalablement à l'ouverture du foyer. Mais, avec ses 5 années de fonctionnement, le foyer de vie a profondément défini son identité et ses modalités de fonctionnement. Si les valeurs associatives sont restées les mêmes d'un projet à l'autre, il était important pour l'équipe d'entrer, dans cette réactualisation de projet, dans le détail de ces valeurs, dans leur expression concrète sur le terrain, dans la manière dont les résidents et les professionnelles les font vivre tous les jours, afin de montrer que ces valeurs ne restent pas des mots, des déclarations d'intentions. Ainsi, le travail a été long pour mettre en relief la convivialité du foyer de vie, décrire avec des mots son fonctionnement assez familial sans pour autant « passer pour des hurluberlus » !... Pour exemple, faire du cat-sitting des chats de la psychologue de l'établissement pendant ses vacances n'est peut-être pas commun, mais pourtant cela peut devenir un support de travail et fait partie des petits riens du quotidien qui donnent une âme particulière au foyer de vie, tout en pouvant rendre ardue leur description dans un projet d'établissement. En outre, si le groupe de travail du projet d'établissement a mis du temps à faire aboutir l'écrit, c'est aussi peut-être parce que ces temps de travail pour parler de notre identité et de notre fonctionnement sont finalement rares. Pris dans le quotidien d'un internat, on a peu l'occasion de prendre de la hauteur sur ce qu'on fait, de lever le nez du guidon pour mettre des mots sur nos actions en dépit pourtant des nombreuses réunions et temps de réflexion instaurés. Ce groupe de travail a ainsi permis de reparler de l'organisation quotidienne et d'en confirmer son sens et ses effets bénéfiques pour les résidents et, en cela, a été un outil important pour la cohésion de l'équipe, a fortiori pour une équipe qui s'est renouvelée entre 2015 et 2017, comme nous l'avons expliqué en page 38.

En 2016, s'est mis en place le groupe de travail de **réactualisation des outils 2002**. Il était important que ce groupe inclus des membres du groupe projet d'établissement, les outils 2002 déclinant pour partie du projet. Mais il était également important, pour renouveler la dynamique du groupe, d'inclure de nouveaux participants, comme ce fut le cas. L'important travail réalisé autour du projet d'établissement a permis d'aller beaucoup plus vite sur les outils 2002 dont le contenu allait de soi. Contrat de séjour et règlement de fonctionnement étaient quasi aboutis fin 2016. Le livret d'accueil verra le jour début 2017.

Un groupe de travail **cadre de vie** devait se constituer après la rédaction des outils 2002. Il a été reporté à 2017. Pour autant, l'évolution du cadre de vie n'a pas été sans projet mené puisque nous avons évoqué page 28 l'ouverture de la salle des résidents sur le couloir et la suppression de la salle des professionnels à son profit tout comme le projet d'agrandissement de la balnéothérapie page 33.

Fin 2016, la perspective de l'évaluation externe à venir pour fin 2017 nous fait entrer dans la dernière ligne droite pour faire aboutir la réalisation des PAQS de l'évaluation interne 2014.

## X. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les 5 premières années d'existence du foyer de vie, fêtées en 2016, auront été bien remplies : accueil des 20 premiers résidents, constitution d'une équipe de professionnels, constitution d'un mode de fonctionnement quotidien, mise en place de partenariats, instauration d'une dynamique au quotidien (avec la mise en place des projets individualisés, des activités, des sorties et séjours réguliers).

L'enjeu aujourd'hui à la Résidence Marie Laurencin pourrait donc se résumer ainsi : que faire du calme après ces 5 années de « tempête » ? Comment poursuivre ce mouvement positif dans lequel le foyer de vie est engagé depuis le début : mouvement de créativité, d'inventivité, de remise en question qui amène à s'autoriser à redéfinir le fonctionnement, ne rien laisser figer tout en définissant un cadre stable...

Il s'agit donc pour nous aujourd'hui de ne pas nous « chroniciser » dans un quotidien confortable établi mais de continuer de nous réinventer, de construire des projets, d'avoir des rêves avec et pour les résidents et l'équipe.

C'est ce qui se réalisera, nous l'espérons, en 2017 avec de grands chantiers au sens propre et figuré. Le rêve de pousser les murs se concrétisera avec l'agrandissement de la salle des résidents et l'ouverture à une source de lumière de la balnéothérapie. Une résidente nous quittera début 2017 pour vivre en couple. Nous savons combien ce type de projet dynamise l'ensemble des résidents, créant ainsi des perspectives, et nous gardons active notre réflexion sur un projet d'accompagnement de nos résidents, pour lesquels c'est possible, vers une vie plus autonome, en appartement.

Enfin, 2017 sera l'année de notre première évaluation externe et nous en attendons qu'elle vienne pointer les améliorations possibles afin de nous accompagner dans le maintien de notre dynamique d'évolution, au plus près du besoin des personnes accueillies.